

choisissaient leur liste, se mettaient à la queue – elles sont habituées – et après le sacramentel "a voté" retournaient à leur ménage.»

P. BLOCHET, « Dans la dignité, Lyonnais et Lyonnaises ont exercé hier leur droit de citoyens », *La Voix du peuple*, 30 avril 1945.



— Pour qui faut-il qu'on devote ?

Dessin de Jean Effel paru dans *Le Canard enchaîné* du 18 avril 1945



Paris, avril 1945 : le premier vote des femmes

## 5/ Deux élues à la première Assemblée constituante

Élue le 21 octobre 1945, la première Assemblée constituante comprend 33 femmes, soit 5,6 % de ses membres. La plupart sont d'anciennes résistantes ou des femmes de résistants. 17 appartiennent au Parti communiste, 9 au Mouvement républicain populaire (MRP), 6 à la SFIO, 1 au Parti républicain de la liberté. Ces élues parviennent à mener à bien des réformes réclamées depuis longtemps, comme l'accès des femmes à la magistrature, la fermeture des maisons closes, la suppression des abattements salariaux pour les femmes, l'inscription du principe d'égalité entre les sexes dans la nouvelle Constitution, ainsi que des mesures en faveur des mères et des familles.



Née en 1912, reporter-photographe, résistante communiste déportée à Auschwitz puis Ravensbrück. Marie-Claude Vaillant-Couturier est déléguée à l'Assemblée consultative provisoire en 1945 puis élue aux deux

Assemblées constituantes. Elle est députée communiste de 1946 à 1974 (sauf de 1958 à 1962). Conjointement à ses activités parlementaires, elle dirige entre 1945 et 1954 la Fédération démocratique internationale des femmes (pro-communiste). En 1946, elle est citée comme témoin au tribunal de Nuremberg.



Avocate marseillaise, démocrate-chrétienne, militante de l'action sociale, féministe, résistante, Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981) est élue, en mai 1945, au Conseil municipal de Marseille où elle siège

jusqu'en 1959. Elle est également élue MRP aux deux Assemblées constituantes, puis à l'Assemblée nationale en 1946 et 1951. Elle est la première femme ministre de plein exercice (à la Santé et à la Population) dans le cabinet Robert Schuman (novembre 1947-juillet 1948).

### Pistes d'exploitation

#### Enseignement secondaire

(Ce dossier est utilisable en histoire et en instruction civique et peut être mis en regard avec les combats féministes antérieurs, chap. 27).

► Doc. 1, 2, 3 : dans quel contexte les Françaises obtiennent-elles la citoyenneté politique ? Analyser les arguments échangés à Alger, les réactions des contemporains (hommes et femmes), et l'image qu'ils ont des femmes.

► Doc. 4 : comment les femmes exercent-elles leur droit de vote en avril 1945 ? Comment est perçue leur entrée en politique ?

► Doc. 1 à 4 : de quand date le suffrage universel en France ?

► Doc. 5 : quelle est la part des femmes dans la première Assemblée constituante, et à quelles familles politiques appartiennent-elles ? Comparer avec les décennies postérieures (chap. 35).

#### Enseignement élémentaire

► Doc. 4, texte : pourquoi le 29 avril 1945 est-il un jour historique (deux raisons) ? Qui a voté en plus grand nombre : les hommes ou les femmes ?

► Doc. 4, photo : donne la date de la photo. Que fait la femme au premier plan ? Pourquoi l'a-t-on photographiée ?

## Mutations sociales dans les pays industrialisés

Les rapports hommes-femmes sont au cœur des mutations sociales des dernières décennies dans les pays industrialisés. Ils sont ici abordés en trois temps et dans une perspective internationale, deux autres chapitres sur la France permettant d'approfondir une étude de cas. La question de l'immigration en France est traitée dans le dossier 2.

### 1 Le temps du baby boom : natalisme et familialisme (1945-1965)

Longtemps stationnaire, la population mondiale est passée de 2,5 à 6,5 milliards entre 1950 et nos jours. Les pays industrialisés connaissent un baby boom jusqu'au milieu des années 1960 (de 1942 à 1965 pour la France), avant de voir leur croissance démographique se ralentir. L'indice conjoncturel de fécondité, qui doit avoisiner 2,1 enfants par femme pour que la reproduction de la population soit assurée à l'identique sans recours à l'immigration, est en 1957 de 3,7 aux États-Unis, de 3,9 en Australie et au Canada, de 4,5 au Japon ; en 1964, il est encore supérieur à 2,5 dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest. Cette explosion des naissances se manifeste surtout par l'augmentation des familles de deux, trois ou quatre enfants, alors que la proportion des familles très nombreuses diminue. Cela entraîne une augmentation et un rajeunissement de la population dans tous les pays industrialisés.

#### 1.1. Le rôle du Welfare State (État-providence)

La période de forte croissance économique que les pays industrialisés ont connue pendant les trois décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale a été celle du développement du Welfare State. En France, la politique familiale prend une ampleur nouvelle avec le nouveau système de sécurité sociale ; au Royaume-Uni, le Family Allowance Act généralise les allocations familiales indépendamment du statut marital et professionnel. Mais d'autres facteurs interviennent : la prospérité économique, la volonté de reconstruire les sociétés de l'après-guerre, la mobilité sociale créent un climat de confiance en l'avenir. Toutefois, si les enfants du baby boom sont acceptés, ils ne sont pas toujours désirés au sens moderne du terme, puisque l'accès à la contraception et à l'avortement est encore interdit dans les pays industrialisés. La peur de « tomber enceinte » est une expérience commune aux jeunes filles et femmes de l'époque.

Le Welfare a bouleversé l'organisation de la vie privée en assumant une partie de la fonction paternelle au sein du foyer, tout en consolidant la représentation de la femme mère, épouse et ménagère. Cependant, en prenant en charge un certain nombre de tâches liées à la reproduction (ouverture de crèches, accueil de plus en plus d'enfants de trois à six ans dans les écoles maternelles), en gérant la vie des anciens (versement de retraites, augmentation du nombre d'établissements spécialisés et politiques d'aides pour le maintien des personnes âgées à domicile), l'État

allège le travail des femmes à l'intérieur du foyer, ce qui augmente leur disponibilité sur le marché du travail et leur offre l'occasion d'un emploi (mal) rémunéré dans les services sanitaires et sociaux. L'évolution du marché du travail vers des professions où la force physique n'est plus nécessaire et où le sens des relations humaines est essentiel, crée une demande croissante de personnel féminin. Ayant intériorisé les normes de genre, les femmes acceptent d'être moins bien payées que les hommes. L'écart moyen des salaires masculins et féminins est de 36 % en 1950.

L'État-providence qui se met en place dans les démocraties occidentales des décennies d'après-guerre joue un rôle contradictoire. D'une part, il dévalorise l'emploi féminin par une politique en faveur des mères au foyer ou le rend plus complexe par des lois protectrices pour les travailleuses sans que ces lois soient accompagnées de mesures incitatives pour les employeurs. D'autre part, il les favorise en devenant l'un des principaux employeurs des femmes.

### 1.2. Mères et fées du logis

Les années d'après-guerre sont hantées par la construction d'un « éternel masculin » et l'identité féminine continue d'être définie par la maternité. Des années 1950 au milieu des années 1960 triomphent **le mariage, le natalisme et le familialisme**. C'est aussi la période où la société de consommation, née aux États-Unis, gagne l'Europe et le reste du monde (*dossier 1*).

Après la guerre, les autorités américaines entament une campagne de propagande pour que les femmes abandonnent leurs emplois, car 11 millions de soldats démobilisés rentrent au pays. La place des femmes est au foyer, entourées de leurs nouveaux appareils ménagers. Le taux d'activité des femmes mariées reste relativement constant jusqu'à la fin des années 1960. Les couples rêvent de la sécurité du foyer et de la consommation de masse. Avec la guerre froide, l'*American way of life* s'impose dans toute l'Europe occidentale, y compris en France où

l'antiaméricanisme du général de Gaulle n'a aucune incidence sur le désir croissant de consommation.

La gestion de l'univers domestique (éducation des enfants, ménage, vie de couple), qui était le privilège des grandes bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle, devient possible pour toutes grâce au progrès technique (électroménager) et médical (stérilisation du lait, des biberons et des tétines, laits et aliments industriels pour bébés, accouchement en clinique). Ce modèle fascine les femmes des classes populaires et moyennes, tandis que les médias (radio, magazines, affiches publicitaires et bientôt télévision) diffusent l'image de **la fée du logis radieuse**.

L'idée de rationaliser la vie domestique comme la production industrielle se développe. À la fin des années 1940, 86 % des foyers anglais possèdent un fer électrique, 75 % une cuisinière à gaz mais seulement 4 % une machine à laver et 2 % un réfrigérateur. Au début des années 1960, l'usage du réfrigérateur se répand, mais il constitue encore une dépense onéreuse. Dans la France des années 1950, un tiers des logements n'a pas l'eau courante et les trois quarts ne possèdent pas de toilettes intérieures, le chauffage central étant encore un luxe.

Ce nouveau modèle de gestion domestique permet aux femmes de gagner du temps et les fabricants d'électroménager n'hésitent pas à en faire un argument de vente (« Moulinex libère la femme ! », catalogue de 1962). Cependant, il induit une norme d'hygiène et de confort très élevée, obligeant les femmes à consacrer beaucoup d'énergie à un foyer qui se veut bien administré et aussi propre que dans les publicités.

### 1.3. Une beauté démocratisée et obligatoire

**Sujet de la consommation, les femmes en deviennent bientôt l'objet.** Elles doivent être aussi brillantes que leur salle de bain, aussi raffinées que leur soufflé aux carottes, aussi douces que leur linge. C'est pour la réussite de leur

couple qu'elles se veulent séduisantes, qualité qu'on ne demande pas encore aux hommes.

L'industrie cosmétique et celle des produits hygiéniques promeuvent une démocratisation de la beauté. La presse féminine reflète ces changements en même temps qu'elle les stimule. La beauté devient une nécessité non seulement pour le regard des autres, mais aussi pour l'estime de soi. Au même moment, apparaît le concept de la femme-objet, présente dans toutes les images publicitaires puisque c'est à elle et par elle qu'on vend les produits de consommation de masse. En France, l'actrice Brigitte Bardot symbolise cette dualité féminine, à la fois objet sexuel et femme libre. Promue *sex symbol* dans un monde encore très puritain, elle rétorque à ceux qui l'accusent d'apparaître nue dans le film de son mari Roger Vadim, *Et Dieu créa la femme* (1956) : « ce n'était pas sale puisque c'était beau ». Elle annonce la libération sexuelle des décennies suivantes.

## 2 Vers la libération sexuelle (1965-1975)

Les filles du *baby boom*, plus éduquées et plus détachées de la religion que leurs mères, participent massivement aux grands mouvements sociaux qui traversent les pays industrialisés à partir de la deuxième moitié des années 1960, dénonçant en particulier les discriminations sexuelles. Aux États-Unis, Betty Friedan fonde en 1966 un mouvement féministe mixte la National Organization of Women (NOW, *chap. 31*) qui lutte contre les inégalités des salaires, tandis que des groupes féministes plus radicaux, séparatistes et lesbiens, revendiquent la fin de la domination masculine dans tous les domaines, y compris sexuel. Groupes radicaux et NOW forment ensemble un puissant pôle d'attraction qui permet en août 1970 à 50 000 Américaines de défiler dans les rues de New York pour l'égalité avec les hommes. La vague féministe gagne ensuite

l'Europe occidentale dont la France (*chap. 36*), le Canada, l'Australie.

### 2.1. Maîtriser sa fécondité : l'accès à la contraception

Le droit à la contraception s'est imposé dans les pays protestants dès l'entre-deux-guerres alors qu'il n'a mobilisé qu'une minorité de féministes radicales dans les pays de culture catholique et latine. Aux États-Unis, l'infirmière Margaret Sanger\* ouvre le premier centre de *birth control* en 1921. En Allemagne et en Grande-Bretagne, la propagande pour les méthodes contraceptives est autorisée à partir de 1927. Pour les protestants, l'épanouissement des conjoints est aussi important que la fondation d'une famille alors que, pour les catholiques, la procréation reste le but premier du mariage, l'apaisement des sens passant au second plan. Cela explique que la recherche de contraceptifs efficaces soit née dans le monde anglo-américain.

Les méthodes contraceptives existantes dès les années 1920 sont le **préservatif masculin, le diaphragme vaginal et la cape cervicale associée à des spermicides**. Au début des années 1930, le Japonais **Ogino** et l'Autrichien **Knaus** mettent au point une **méthode consistant à mesurer la température du corps** durant le cycle ovarien et à s'abstenir de rapports sexuels pendant la période d'ovulation. Peu fiable, c'est la seule autorisée par l'Église catholique, ce qui lui vaut d'être qualifiée de « roulette russe du Vatican ».

*Margaret Sanger (1879-1966) voit sa mère mourir d'épuisement en accouchant de son onzième enfant. Infirmière, elle travaille dans une maternité de New York où des femmes meurent à la suite d'avortements provoqués. Après deux séjours en prison pour propagande anticonceptionnelle, elle fonde la Birth Control Review et ouvre en 1921 la première clinique américaine de contrôle des naissances. En 1950, elle convainc le docteur Pincus de rechercher une nouvelle méthode contraceptive, la « pilule », commercialisée en 1960.*

Aux États-Unis, la ténacité de **Margaret Sanger**, les travaux du docteur **Gregory Pincus** sur la reproduction et l'aide financière de Katherine Dexter Mc Cormick permettent de reprendre la recherche d'un contraceptif chimique fiable. Après des tests en 1951 à Porto Rico où l'on veut restreindre les naissances, apparaît en 1958 Enovid, contraceptif oral associant la progestérone à l'œstrogène : **la première « pilule »**. Elle est mise en vente dès 1960 sur le marché américain où **la contraception est légalisée en 1965**. La pilule s'impose rapidement dans les classes moyennes des pays protestants grâce à l'action des centres de *birth control*, avant de toucher les femmes des classes populaires. La France est le premier pays catholique à changer sa législation : la contraception, interdite depuis 1920, est légalisée en 1967 (loi Neuwirth). En raison de très fortes oppositions, la loi reste restrictive et les décrets d'application se font attendre.

## 2.2. Disposer de son corps : la bataille pour l'avortement

Le combat pour l'avortement libre et gratuit donne aux mouvements féministes leur dimension de masse. Chaque année, des centaines de milliers d'avortements clandestins causent la mort de plusieurs milliers de femmes. Les féministes françaises parlent de 400 000 à 1 000 000 d'avortements par an au début des années 1970 ; les Italiennes de 1 000 000 à 2 500 000, sur lesquels plusieurs milliers seraient mortels. Contrairement aux attentes, l'avortement n'a pas reculé avec le développement de la contraception et sa libéralisation apparaît urgente. Plus encore que la contraception, **il symbolise une liberté première pour les femmes, celle de disposer de leur corps**, pour devenir un individu à part entière. Mais il reste un délit sur le plan juridique et, pour certaines familles de pensée (notamment les catholiques), une atteinte à la vie.

Ne se limitant pas à la bataille politique et juridique, les mouvements pour la libéralisation de

l'avortement entreprennent des actions clandestines pour aider les femmes à avorter. Des groupes de *self help* anglo-saxons organisent l'accès aux cliniques qui permettent l'avortement dans les meilleures conditions. Ils pratiquent eux-mêmes des avortements avec la méthode américaine par aspiration de Karman, qui ne nécessite ni anesthésie ni dilatation. La liberté d'avortement est accordée au Royaume-Uni en 1967 après une dure bataille. En France, **la loi Veil de 1975 autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG)** dans un délai de dix semaines. Mais cette loi n'est votée que pour cinq ans et mal appliquée. De nombreuses manifestations féministes permettent la légalisation définitive de l'IVG en 1979 et son remboursement par la Sécurité sociale en 1982. L'avortement thérapeutique est accordé aux Italiennes en 1975 et l'avortement libre (dans un délai de trois mois), en 1978. Les Allemandes de l'Ouest n'ont droit qu'à l'avortement thérapeutique et doivent attendre la Réunification pour l'avortement libre (sous la pression des Allemandes de l'Est qui jouissent d'une loi libérale depuis 1972). Les Irlandaises l'espèrent toujours...

## 2.3. Une sexualité libérée des tabous ?

Le libre accès à la contraception et à l'avortement permet aux femmes de maîtriser leur fécondité et de disposer de leur corps, les rendant ainsi égales aux hommes. Mais cela leur a-t-il permis d'accéder à une sexualité libérée des tabous ? Le premier tabou contesté est celui de la pudeur. Les corps féminins s'exposent avec l'invention du bikini après la Seconde Guerre mondiale, suivie par celle du monokini (les premiers seins nus s'affichent à Saint-Tropez en 1964). Depuis la petite robe noire de Chanel dans les années 1930 jusqu'au tailleur-pantalon d'Yves Saint-Laurent misant sur l'élégance et le confort dans les années 1960, la mode féminine devient plus accessible. Le port du pantalon (en particulier le jean) se généralise et la mini-jupe

à motifs géométriques de Mary Quant, exposée en 1965 dans les vitrines du Bazaar à Chelsea, fait sensation. La confusion des genres semble possible avec les cheveux longs et les pantalons « à pattes d'éléphants » des hippies.

La levée du tabou sur les règles constitue un changement d'importance dans le regard que portent les femmes sur leur corps. Jusqu'aux années 1960, on « devenait jeune fille » ou on était « indisposée ». Avec la diffusion des serviettes hygiéniques jetables et des tampons aux États-Unis, puis en Europe, avoir ses règles n'est plus considéré comme une honte ou un problème pour la vie quotidienne et pour le sport. Les mères informent de mieux en mieux leurs filles. L'éducation sexuelle est autorisée à l'école en France à partir de 1973 (circulaire Fontanet).

Avec le développement de la nouvelle sexologie, les actes et les positions sexuelles trouvent de nouvelles dénominations médicales neutres. Finie la honte de la « chose » ou la culpabilité du « péché de la chair », **on parle désormais de « relations sexuelles » et de « pratiques sexuelles »** qui sont répertoriées et nommées. Dans ce contexte, la sexualité féminine sort du « continent noir » où l'avait reléguée Freud. Dès 1949, le scandale du *Deuxième Sexe* publié par Simone de Beauvoir (*chap. 35*) remet en cause la réalité d'un destin féminin maternel et conjugal et met au jour les aspects tabous de la sexualité féminine (homosexualité et toutes formes de sexualité hors mariage). En 1948 et 1953, Alfred Kinsey, zoologiste de formation, publie deux retentissants rapports d'enquête sur la sexualité des Américains et des Américaines, indiquant la variété des pratiques sexuelles, réhabilitant la masturbation, posant la question du plaisir féminin et entraînant un débat sur l'homosexualité. En 1971, les travaux de William Masters, médecin américain, et de Virginia Johnson, psychologue, contribuent à faire de la sexualité une source de bien-être indépendamment de la reproduction. Leur description

d'un rapport sexuel va devenir classique (excitation, plateau, orgasme, résolution) et fixe une nouvelle norme de bon fonctionnement sexuel, fondement de l'union du couple.

**L'essor de la sexologie, l'apparition de la contraception moderne et l'autorisation de l'IVG entraînent la médicalisation de la sexualité.** Certaines féministes, qui réclament non seulement le droit à disposer de leur corps, mais également le « droit au plaisir », se méfient de cette nouvelle forme du pouvoir médical masculin. Un groupe de Boston rédige *Our Bodies, Ourselves* en 1971, véritable instrument de connaissances physiques et médicales qui permet de contester les diagnostics médicaux. Son succès est immédiat et international. La version française paraît en 1977 sous le titre *Notre corps, nous-mêmes*.

Durant les années 1970, époque volontariste et optimiste, tous les problèmes de l'existence sont supposés trouver une solution technique – y compris les problèmes sexuels. **Le concept médical de « santé sexuelle »**, développé par les sexologues et repris à son compte par l'OMS en 1975, signe la consécration de « l'optimisme sexuel », en légitimant socialement le lien entre le bien-être et la sexualité, dans une représentation de la sexualité dans sa dimension érotique et non reproductive. C'est d'abord aux femmes qu'a profité la médicalisation de la sexualité : la contraception moderne est féminine (pilule, stérilet), l'attention accordée à l'orgasme féminin est une reconnaissance de leur capacité à jouir comme les hommes. Mais ce sont aussi elles qui s'inquiètent le plus d'avoir une sexualité « normale » si l'on en croit le volumineux courrier qu'elles adressent, en leur nom propre et en celui de leurs partenaires, aux spécialistes du sexe. Les dernières enquêtes sociologiques indiquent la persistance d'une dissymétrie des rôles dans la sexualité. En France, deux tiers des hommes sont d'accord avec l'idée selon laquelle « on peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer », alors que deux tiers

des femmes la désapprouvent. De même, les hommes sont plus nombreux à penser qu'on peut «avoir des aventures sexuelles au cours de son mariage» et acceptent la pratique de l'échangisme, que la majorité des femmes condamne en revanche fortement.

### 3 Une égalité entre les sexes confortée mais incomplète (1975 à nos jours)

Les progrès de l'émancipation des femmes dans les pays industrialisés sont incontestables à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Cependant, les droits acquis sont toujours remis en question et les retours de bâton menacent. La récession économique révèle de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion dont les femmes sont les principales victimes.

#### 3.1. Les transformations de la famille

**Dès la deuxième moitié des années 1960, le baby boom est terminé.** Les indicateurs de natalité et de fécondité amorcent alors une chute, entraînant en dix à quinze ans la plupart des pays industrialisés au-dessous du seuil de remplacement de leur population. L'indice de fécondité tombe à 1,8 aux États-Unis en 1975, à 1,7 au Japon dans les années 1980 et à 1,3 en Espagne et en Italie en 1990.

Cette diminution de la fécondité s'accompagne partout, sauf au Japon, d'un **accroissement des naissances hors mariage**. Les principaux pays occidentaux avaient, au début des années 1960, un faible taux de naissances «illégitimes» (6 à 8%). Sauf en Allemagne fédérale, ces pays voient ce taux atteindre 20% des naissances au milieu des années 1980. En 1990, un nouveau-né français sur quatre a des parents non mariés; un sur deux dans les pays scandinaves. Le mariage ne constitue donc plus la norme dans les pays industrialisés d'aujourd'hui, même si ses rites, à en croire le succès des salons du mariage, conti-

nent de faire rêver de jeunes couples. De 1965 à 1985, le taux de nuptialité s'effondre de 50% en Suède et de 35% en France, en Allemagne fédérale et en Italie. Si la baisse des mariages est moins importante aux États-Unis, c'est parce que la rupture est facile, avec plus de 42 divorces pour cent mariages en 1970, 59 en 1980 et une stabilisation à 55 en 1990.

**Plus fréquent, le divorce devient aussi plus précoce.** Il en résulte un accroissement des familles monoparentales dans l'ensemble des pays développés. On passe rapidement d'un «ancien régime» monoparental dans lequel la majorité des parents élevant seuls leurs enfants étaient des veufs ou des veuves ou des personnes abandonnées par leur conjoint, à un nouveau régime dans lequel le divorce et la séparation volontaires sont devenus les principales raisons pour lesquelles des enfants vivent avec un seul des parents. Les parents seuls représentent 25% des personnes vivant avec des enfants à charge aux États-Unis à la fin de la décennie 1980.

Outre les familles monoparentales, **les familles recomposées et le célibat se développent.** Le recensement français de 1990 montre que 20% des familles avec enfants sont recomposées et 29% des Françaises âgées de 33 ans en 2000 ne se marieront pas, alors qu'elles n'étaient que 14% dans ce cas à la génération précédente. Enfin, la famille n'est plus nécessairement formée d'un père et d'une mère avec la possibilité d'union homosexuelle sur la base d'un contrat civil (PACS autorisé en France en 1999), du «mariage gay» et de l'homoparentalité dans certains pays européens (Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, pays nordiques, Espagne, Allemagne). Mais cette dernière revendication est encore loin d'être satisfaite dans tous les pays industrialisés, en particulier en France.

Les femmes jouent un rôle déterminant dans ces évolutions: le divorce, le concubinage et la fécondité hors mariage sont les plus répandus là où les femmes sont économiquement indépendantes. Elles sont majoritairement à l'initiative

du divorce, ce qui peut leur coûter cher: aux États-Unis dans les années 1970-1980, le niveau de vie des femmes divorcées baisse en moyenne de 73% tandis que celui des hommes augmente de 42%. Dans ces nouvelles familles, officielles ou de fait, le pouvoir est partagé de façon plus équitable qu'auparavant entre les deux sexes, surtout si la femme travaille à l'extérieur du foyer et si le couple n'a pas d'enfants.

#### 3.2. Des filles de plus en plus diplômées, mais des discriminations au travail

Dans tous les pays occidentaux, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) constate que l'emploi féminin progresse six fois plus vite que l'emploi masculin entre 1970 et 1980. Le développement du salariat est rapide: en 1975, 85% des femmes actives sont salariées. À cette date, l'Europe franchit une étape sociologique et économique avec la liquidation du travail indépendant dans sa forme traditionnelle et le déclin du modèle de la femme au foyer.

**On voit une corrélation nette entre l'élévation du niveau scolaire des femmes et la progression de leur taux d'activité** (même s'il y a des exceptions comme aux Pays-Bas, où les filles sont massivement scolarisées mais les femmes travaillent peu). Manifeste depuis plusieurs décennies, l'explosion scolaire se poursuit dans tous les pays industrialisés et le nombre de filles scolarisées progresse très rapidement: dans le secondaire, la parité scolaire est atteinte au seuil des années 1970 en Norvège et en France; le pourcentage de filles reçues au baccalauréat français dépasse largement celui des garçons en 1971. Si les filles réussissent mieux que les garçons à l'école, elles continuent de choisir massivement les études littéraires et juridiques, filières surchargées et moins porteuses d'emploi, au détriment des filières scientifiques. Elles entrent aisément dans les écoles commerciales, mais peu dans les

écoles d'ingénieurs. L'école reproduit indéniablement les stéréotypes sexuels et les pressions sociales qui pèsent sur les individus, de sorte que les filles évitent les études conduisant vers des métiers réputés masculins. Ainsi, l'essentiel de l'emploi féminin se situe dans les services sociaux et personnels. Même dans ces domaines, les femmes sont plus rarement cadres et continuent à se heurter au «plafond de verre» qui leur barre l'accès aux plus hautes fonctions de l'entreprise et de l'administration.

Ces discriminations sont accentuées par la récession économique de 1973-1995, puis la crise mondiale actuelle. Le chômage de masse touche davantage certaines catégories: les femmes (en France en 1998, plus d'un chômeur sur deux est une femme), les personnes les moins qualifiées, les jeunes et les plus de 50 ans. Avec le ralentissement de la croissance apparaît une nouvelle forme de pauvreté qui frappe les chômeurs de longue durée, mais aussi des travailleurs à temps partiel imposé dont les revenus sont faibles. Or ce sont les femmes qui contribuent massivement au travail à temps partiel, celui-ci étant d'autant plus fréquent et imposé que les femmes sont moins diplômées: 68% des Néerlandaises travaillent à temps partiel contre 7% des hommes; 31% des Françaises contre 5,5% des hommes. Par ailleurs, l'écart entre salaire féminin moyen et son équivalent masculin, au détriment des femmes, diminue peu: il est dans les années 1990 de 11,9% au Danemark, de 23,4% en France et de 29,4% aux Pays-Bas.

#### 3.3. Les droits acquis et les retours de bâton

Si l'égalité entre les hommes et les femmes semble acquise en droits, **des inégalités demeurent dans la vie professionnelle comme dans la vie privée.** Ainsi, les femmes actives continuent d'exécuter 80% des tâches domestiques. Une enquête du CNRS révèle que le temps consacré en France par les hommes aux

tâches domestiques a seulement augmenté de 11 minutes par jour entre 1985 et 1998. Les mères consacrent en moyenne 25h37 par semaine à l'éducation des enfants et les pères 12h41.

**La violence sexuelle concerne encore au premier plan les femmes.** À partir de la deuxième moitié des années 1970, les mouvements de libération des femmes luttent contre le viol, clairement défini en 1980 afin que le crime ne reste plus impuni. Les féministes se mobilisent aussi pour les femmes battues avec l'ouverture d'un premier refuge près de Londres en 1971. Les Américaines mettent en place la notion de harcèlement sexuel sur le lieu de travail, qui devient également un délit. En France, la loi Neiertz de 1992 punit sévèrement le harcèlement quand le harceleur est un supérieur hiérarchique et lorsque la menace de licenciement est explicite.

La diffusion de la contraception a fait des progrès et les contraceptifs sont mieux dosés et plus efficaces. Cependant, on assiste à une augmentation des grossesses non désirées chez les jeunes filles, en particulier dans les milieux défavorisés frappés par le retrait du *Welfare State* dans les trente dernières années. En outre, la mobilisation des organisations opposées à l'avortement reste forte durant les années 1990-2000, en particulier aux États-Unis, en Italie et plus récemment en Espagne. En France, la loi Aubry de 2000 prolonge de 10 à 12 semaines de

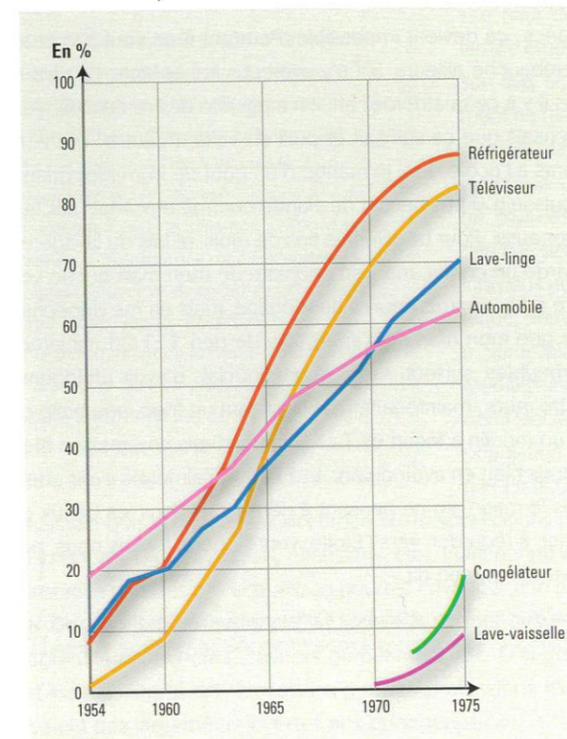
grossesse le délai d'autorisation de l'IVG, permet aux mineures de se passer de l'autorisation parentale et rend obligatoire l'orthogénie dans tous les services d'obstétrique. La pilule abortive, RU 486, est disponible dans la plus grande partie des pays d'Europe occidentale.

Les mutations sociales ont été rapides et importantes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et surtout à partir des années 1970. S'il ne fallait retenir qu'un événement, ce serait l'autorisation de la contraception et de l'avortement qui offre une plus grande liberté aux femmes, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée.

### Pour en savoir plus

- NADINE LEFAUCHEUR, « Maternité, famille, État », dans *Histoire des femmes en Occident, t. 5. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Françoise Thébaud (dir.), Perrin, « Tempus », 2002, p. 555-580.
- DAVID MELLOR, LAURENT GERVEREAU, SARAH WILSON, LAURENCE BERTRAND DORLÉAC, *The Sixties, Britain and France, 1962-1973: The Utopian Years*, Wilson, 1997.
- ANNE-CLAIRE REBREYEND, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Presses universitaires du Mirail, 2008.
- FRANÇOIS DE SINGLY (dir.), *La famille, l'état des savoirs*, La Découverte, 1991.
- MICHELLE ZANCARINI-FOURNEL, « Notre corps, nous-mêmes », dans *Le siècle des féminismes*, Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), Éditions de l'Atelier, 2004, p. 209-220.

## 1/ Évolution de l'équipement des ménages en France de 1954 à 1975



D'après données INSEE.

## 2/ L'électroménager : une libération pour les femmes ?

*J'ai "le froid" chez moi!*

mon budget "RAVITAILLEMENT" a diminué de 20% !...

Au lieu d'acheter au jour le jour,

- ★ je fais mes courses le jour du marché ;
- ★ je profite de la "baisse du jour" ;
- ★ j'achète par quantités plus importantes cela me revient moins cher et je peux souvent me faire livrer à domicile ;
- ★ je ne perds plus rien.

Mon RÉFRIGÉRATEUR me fait gagner de l'argent.

(sa consommation : 3 fois rien)

REFRIGERATEUR

vous vous direz comment diable ai-je pu m'en passer ?

Un RÉFRIGÉRATEUR de qualité et exemplaire FNAF.

Publicité pour un nouvel appareil ménager (le réfrigérateur) en 1955

« Autrefois pour faire sa cour  
On parlait d'amour  
Pour mieux prouver son ardeur  
On offrait son cœur  
Aujourd'hui c'est plus pareil  
Ça change, ça change  
Pour séduire le cher ange  
On lui glisse à l'oreille  
Ah... Gudule! ... Viens  
M'embrasser... Et je te donnerai :  
Un frigidaire  
Un joli scooter  
Un atomixer  
Et un Dunlopillo  
Une cuisinière  
Avec un four en verre  
Des tas de couverts  
Et des pelles à gâteaux  
Une tourniquette  
Pour faire la vinaigrette »

BORIS VIAN, extrait de *La complainte du progrès*, 1956.

### 3/ Les oubliés de la société de consommation

« Depuis l'été dernier il y a eu un ralentissement, il l'le mari ne fait plus que 45 heures par semaine et ne gagne que 60 000 francs; ça devient impossible. Pourtant il ne veut pas changer d'usine, il a trop peur de n'être pas embauché ailleurs. S'il n'y avait pas les enfants, j'aurais recommencé à travailler comme avant. Mais il y a ce quatrième: ah, il n'a pas été désiré celui-là; j'en avais eu trois en moins de trois ans, je pensais que ça suffisait et puis en voilà un autre! [...] À midi, mon mari mange à la cantine, les enfants à l'école; moi je mange d'un bout de fromage; quand je travaille, je ne pense pas à manger et puis je n'ai pas besoin de viande comme eux. Mais sur les vêtements, je suis bien obligée de les priver aussi. Pour boucler les fins de mois, je fais du lavage et du repassage pour les autres, parfois je garde un enfant, mais en cachette de mon mari qui ne voudrait pas que je travaille. Il m'arrive de faire deux ou trois heures de ménage, mais en me dépêchant de finir mon propre travail à temps, pour que mon mari ne s'aperçoive de rien. [...] On n'a jamais tout ce qu'il nous faut. Du point de vue meubles, surtout. Avant je me souciais d'avoir un logement et un lit, je me serais contentée de quatre murs; maintenant, j'aimerais tant un frigo, une belle chambre à coucher; et même simplement un moulin à légumes. [...] Quand je vois une maison bien arrangée, ça me fait mal au cœur, je voudrais bien en avoir autant. [...] Et puis j'aimerais avoir une journée à moi, entièrement libre. Je partirais le matin, en ne pensant à rien; j'irais dans les beaux quartiers où il y a les grands magasins, à flâner, à regarder, vers l'Étoile, vers l'Opéra... Mais nous, pour le moment, on est obligé de vivre en rêve comme on dit. »

Interview de la femme d'un ouvrier spécialisé du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris au début des années 1960 dans CHRISTINE BARD, *Les femmes dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 2001, p. 191.

#### Pistes d'exploitation

##### Enseignement secondaire

- Doc. 1: analyser les composantes et l'évolution de l'équipement des ménages.
- Doc. 2: montrer comment les femmes sont la cible des publicités de la société de consommation, à la fois comme actrices/consommatrices et comme objets de désir. Que pensez-vous de la complainte de Boris Vian?
- Doc. 3: analyser les différents aspects du témoignage: inégalités sociales et rêves individuels, réalités du baby boom, inégalités entre hommes et femmes dans le partage des tâches domestiques.

##### Enseignement élémentaire

- Doc. 1: observe le graphique. Quel est en 1975 l'appareil ménager le plus répandu et celui qui est le moins répandu?
- Doc. 2: observe bien l'affiche et explique pourquoi il est important d'avoir un réfrigérateur.
- Doc. 3: lis le texte de « Pour boucler les fins de mois » jusqu'à « moulin à légumes ». Quels travaux cette mère de famille fait-elle pour arriver à finir le mois avec un peu d'argent? Est-ce suffisant? Que voudrait-elle avoir en plus?

### 1/ Le choix d'une immigration sélective

Président du gouvernement provisoire de la République française, de Gaulle donne en 1945 des directives en matière de naturalisation. Celles-ci définissent les contours d'une politique d'immigration sélective, qui s'inscrit dans la continuité de celle menée dans l'entre-deux-guerres (chap. 27). Teitgen s'opposera à la hiérarchisation ethnique mais la sélection sera pratiquée par l'administration. L'ordonnance du 2 novembre 1945, qui traite des règles d'entrée et de séjour des étrangers, crée l'Office national de l'immigration (ONI) pour organiser le recrutement de la main-d'œuvre dont la France a besoin: mise en place, à l'étranger, de centres spécialisés, attribution des contrats de travail, contrôle sanitaire et transport de la main-d'œuvre.

« Le haut comité consultatif de la population et de la famille étudie actuellement des projets qui constitueront son avis en ce qui concerne la politique du gouvernement en matière d'immigration. Dès à présent il importe que les naturalisations soient effectuées d'après des directives d'ensemble. Il conviendrait notamment de ne plus les faire dépendre exclusivement de l'étude des cas particuliers, mais de subordonner le choix des individus aux intérêts nationaux dans les domaines ethnique, démographique, professionnel et géographique. a. Sur le plan *ethnique*, il convient de limiter l'afflux des Méditerranéens et des Orientaux qui ont depuis un demi-siècle profondément modifié la composition de la population française. Sans aller jusqu'à utiliser, comme aux États-Unis, un système rigide de quotas, il est sou-

haitable que la priorité soit accordée aux naturalisations nordiques (Belges, Luxembourgeois, Suisses, Hollandais, Danois, Anglais, Allemands, etc.). Étant donné le grand nombre de dossiers actuellement en instance dans les préfectures, on pourrait envisager une proportion de 50% de ces éléments.

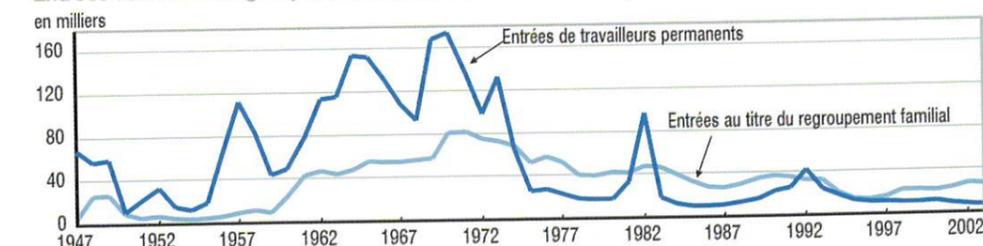
b. Sur le plan *professionnel*, la France a surtout besoin de travailleurs directement producteurs: agriculteurs, mineurs, ouvriers du bâtiment, etc. D'autre part, pour conserver au pays son pouvoir d'assimilation, il est nécessaire que les professions libérales, commerciales, bancaires, etc. ne soient pas largement ouvertes aux étrangers. [...]

c. Sur le plan *démographique*, il importe de naturaliser des individus jeunes ou ayant des enfants. d. Sur le plan *géographique*, il convient de limiter strictement les naturalisations dans les villes, spécialement à Paris, Marseille, Lyon, où l'afflux des étrangers n'est pas désirable pour de multiples raisons. Par contre, les naturalisations doivent être suscitées et multipliées en province et spécialement dans les milieux ruraux. [...]

Lettre de CHARLES DE GAULLE à son garde des sceaux (Pierre-André Teitgen), 12 juin 1945, dans JANINE PONTY, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003.

### 2/ Les fluctuations de la politique et des flux d'immigration (1947-2002)

Entrées au titre du regroupement familial et de travailleurs permanents depuis 1947



INSEE Références, *Les immigrés en France*, 2005, p. 73.

Ce graphique met en évidence l'augmentation du nombre d'entrées au titre du regroupement familial entre 1961 et 1971, avec un pic pour cette dernière année - 81 496 personnes - plus jamais atteint. Depuis les années 1970 (politique restrictive), les entrées diminuent, tant pour les travailleurs (sauf en 1982 et 1992) que pour les familles. En 1974, la décision de suspendre l'immigration s'applique à tous. Puis en 1976, ouvrant la voie à une reconnaissance du droit des familles à se regrouper, un décret réglemente les conditions dans lesquelles les « travailleurs étrangers » peuvent être rejoints par leur famille. Cette décision est suspendue pour trois ans en 1977, le regroupement familial étant

désormais limité à ceux qui ne demandent pas l'accès au marché du travail. Ce dernier décret est finalement annulé un an plus tard par un arrêt du Conseil d'État du 8 décembre 1978 qui réaffirme le droit au regroupement familial comme résultant d'un principe général du « droit à mener une vie familiale normale ».

### 3/ La montée du racisme et de la xénophobie dans les années 1980

À partir du début des années 1980, les discours sur l'immigration s'ethnicisent dans un contexte économique de plus en plus difficile. On assiste alors, dans toute la presse et dans les différents courants politiques, à une circulation des thèmes de l'extrême-droite sur l'immigration. Adoptant une stratégie politique rentable du point de vue électoral, les hommes politiques pratiquent la surenchère verbale à propos de l'immigration.

« Nous ne rejetons pas les étrangers. Seulement, ce qui se passe, c'est qu'aujourd'hui, il y en a trop. Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans ou des Noirs [...]»

Comment voulez-vous que le travailleur français qui habite à la Goutte-d'Or, qui travaille avec sa femme pour gagner environ 15 000 francs et qui voit, sur son palier d'HLM, une famille entassée avec le père, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses, qui touche 50 000 francs de prestations sociales sans, naturellement, travailler [...] Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur (rires dans l'assistance), le travailleur français, sur le palier, il devient fou et il faut le comprendre. Ce n'est pas raciste que de dire cela [...]»

Discours de JACQUES CHIRAC, maire de Paris, au cours d'un dîner-débat à Orléans le 19 juin 1991, dans JANINE PONTY, *op. cit.*

### 4/ Des immigrantes se mobilisent

L'histoire des mouvements de femmes de l'immigration en France est encore largement méconnue. Les premiers collectifs se constituent dans les années 1970 et se développent dans les années 1980. Souvent uniquement perçues comme des « épouses de travailleurs immigrés », ces femmes sont également des actrices du féminisme en plein développement et sont engagées contre le racisme et les discriminations. Elles militent aussi dans des combats concernant leurs pays d'origine et luttent pour un statut autonome dénié par les politiques de regroupement familial. Elles œuvrent par ailleurs à la construction d'une solidarité internationale féministe contre les dictatures et pour les droits des femmes.

« En 1977 est créé le groupe Femmes algériennes. Le groupe publie deux numéros de son bulletin en 1978. Il prend position contre l'oppression des femmes en Algérie, contre les avant-projets de Code de la famille et l'application officieuse de celui de 1972, pour un statut garantissant aux femmes leurs droits. Les militantes réfléchissent sur les femmes en Algérie, la politique algérienne, ou encore le rôle des femmes dans la lutte de libération nationale.

En avril 1983, est fondé le collectif Femmes immigrées qui réunit des associations de femmes immigrées et de solidarité. Ses objectifs sont la régularisation des femmes sans papiers, la défense des droits des femmes immigrées et un statut autonome pour les femmes.

Le 21 mars 1984 a lieu le rassemblement des mères des victimes de crimes racistes place Vendôme. Face à la multiplication des crimes racistes et à l'impunité de leurs auteurs, les mères et les familles des victimes s'organisent. Deux rassemblements ont lieu devant le ministère de la Justice, le 21 mars et le 27 octobre 1984.»

NADIA CHAABANE, CLARA DOMINGUES et CLAUDIE LESSELIER, catalogue d'exposition *Trente ans d'histoire des mouvements de femmes de l'immigration en France, 2007*. [www.femmes-histoire-immigration.org/cataloguefevrier07.pdf](http://www.femmes-histoire-immigration.org/cataloguefevrier07.pdf)

#### Enseignement secondaire

► Doc. 1 : quels sont les critères de la politique d'immigration définis par de Gaulle en 1945 ? Quelles sont les personnes dont l'immigration n'est pas jugée « désirable » ?

► Doc. 2 : décrire et expliquer les fluctuations des flux migratoires.

► Doc. 3 : quels sont les éléments d'un argumentaire xénophobe ?

► Doc. 4 : citer et expliquer les objectifs des collectifs de femmes immigrées.

#### Enseignement élémentaire

► Doc. 2 : observe bien le document et sa légende. Comment évoluent dans le temps

les entrées de travailleurs permanents et les entrées de personnes rejoignant un membre de leur famille en France ?

► Doc. 4 : le professeur ayant lu le texte à la classe et expliqué les mots difficiles, demander aux élèves de rechercher avec leur voisin quels sont les buts des associations de femmes.

## Mutations culturelles

Sous ce titre ambitieux, quelques fils rouges et repères permettent de prendre la mesure des transformations – ou des « révolutions » ? – advenues dans le champ de la culture au cours du second xx<sup>e</sup> siècle.

### 1 Révolution sexuelle / révolution culturelle

À compter des années 1960, dans les pays occidentaux, la révolution contraceptive et la prise de contrôle de la reproduction ouvrent aux femmes la voie d'une large autonomie (chap. 30, 36, dossier 1). La montée en puissance de l'éducation et du travail salarié, les lois consacrant l'égalité civile et juridique modifient en profondeur les habitudes de vie (mise en couple, modes de séparation, organisation de la vie familiale), et avec elles, la langue et les mots qui s'y rapportent. Ainsi, s'agissant des relations sexuelles d'une jeune fille, qui parlerait encore de « faute » ou d'« honneur perdu » ? De « bâtard » et de « fille-mère » pour une naissance hors mariage ? De « vieille fille » pour une célibataire indépendante ? Qui considérerait le terme de « divorcée » comme socialement dévalorisant ? Le vocabulaire concernant l'homosexualité est aujourd'hui sous surveillance et le parler « politiquement correct » est sans doute un passage obligé vers la tolérance. Ces bouleversements, accélérés par les « années 1968 », ont élargi la place des femmes dans la vie intellectuelle et artistique.

#### 1.1. Penser le monde après les désastres

Au lendemain d'une guerre terminée par l'Apocalypse atomique, des femmes et des hommes réfléchissent sur les désastres, la responsabilité et l'engagement des individus. En France, Jean-Paul Sartre accède au-devant de la scène avec l'existentialisme (les individus sont libres et responsables de leur existence). Certains s'enferment, avec sincérité, dans l'utopie marxiste. Hannah Arendt\* (1906-1975) entreprend un retour réflexif systématique sur les totalitarismes. Dans les années 1950 et 1960, les sciences humaines et sociales, en particulier l'anthropologie et la sociologie, connaissent de nouveaux

**Hannah Arendt**, née dans une famille juive non religieuse, est d'abord l'élève de Heidegger avec lequel elle entretient une relation forte et durable, puis de Husserl et de Jaspers. En 1933, elle fuit le nazisme et se réfugie en France. Internée au camp de Gurs, elle peut quitter ce pays grâce au réseau de Varian Fry à Marseille et atteint les États-Unis par le Portugal. Devenue citoyenne des États-Unis en 1951, elle entame une carrière universitaire, non comme philosophe mais comme spécialiste de théorie politique. Dans *Les origines du totalitarisme* (1951), elle rapproche, en structurant le concept, nazisme et stalinisme. *Condition de l'homme moderne* (1958) et *Crise de la culture* (1961) complètent sa trilogie. Elle pose la question du terreau du totalitarisme (pour elle, la culture de masse) et met en question la consommation de masse. En 1961-1962, elle rend compte du procès d'Eichmann à Jérusalem. Son rapport, qui fait une grande place à la « banalité du mal », soulève une vive polémique. Eichmann n'est pas un monstre, mais un fonctionnaire zélé et docile qui a renoncé à s'interroger sur son rapport à la norme et à la hiérarchie : le mal réside en chaque individu. Trop brûlante et globalisante pour emporter le consensus, l'œuvre d'Hannah Arendt a ouvert le débat politique et historique de l'après-guerre, qui conserve son actualité.

développements largement nourris du structuralisme (Claude Lévi-Strauss), de la psychanalyse (Jacques Lacan), ou de l'approche « généalogique » de Michel Foucault. De nombreuses intellectuelles contribuent à ce renouvellement et y puisent notamment l'inspiration pour réfléchir sur la « condition féminine » et rechercher des voies de transformations positives.

## 1.2. Nouveaux savoirs sur les femmes, nouvelles pensées sur la différence des sexes

Dès le début des années 1960 se multiplient recherches et études sociologiques sur le travail des femmes, la famille ou les questions d'éducation (en France Évelyne Sullerot, Andrée Michel). Les données s'accumulent, qui fournissent un matériel précieux pour les revendications féministes à venir. Le rôle des anthropologues et des ethnologues vaut aussi d'être souligné. En France, d'abord avec l'œuvre magistrale de **Germaine Tillion\***, *Le Harem et les cousins* (1966), sur les sociétés patriarcales de Méditerranée, plus tard avec les travaux de **Françoise Héritier** qui prend en 1983 la succession de Claude Lévi-Strauss au Collège de France (*dossier 1*).

La pensée féministe politique et philosophique se révèle très féconde. D'abord connue comme philosophe existentialiste en dialogue avec Sartre, **Simone de Beauvoir** – qui ne se considère alors pas comme « féministe » – publie en 1949 *Le Deuxième Sexe*. Ce livre scandale choque l'establishment masculin : il n'élude pas quelques réalités crues et analyse les facteurs sociaux qui font que l'on « devient » femme en acceptant toutes les

**Germaine Tillion** (1907-2008), élève de Marcel Mauss, consacre les années 1934-1940 à l'étude de sociétés berbères des Aurès. De retour en France, elle s'engage dans la Résistance (réseau du Musée de l'homme) où elle prend d'importantes responsabilités. Elle est déportée à Ravensbrück. Après la guerre, elle publie des travaux sur le conflit avant de reprendre des missions en Algérie et au Moyen-Orient et de se lancer à plusieurs reprises dans des combats politiques.

assignations comme naturelles (*chap. 35, dossier 1*). Préambule d'une deuxième vague féministe qui déferle après 1968, ce livre est à l'origine de bien des éveils féministes, et de nombre d'études et d'enseignements universitaires, surtout hors de France. De l'autre côté de l'Atlantique, **Betty Friedan** publie en écho *The Feminine Mystique* (1963), traduit en français par Yvette Roudy sous le titre *La Femme mystifiée* (1964). À ses yeux, la mystique féminine, renforcée dans l'après-guerre, prétend que seules les occupations exclusives du foyer et des enfants peuvent apporter idéal, épanouissement personnel et pleine justification (*dossier 1*). Le public touché n'est pas le même : des millions de femmes des classes moyennes s'emparent de ce livre au succès international immédiat et prolongé. Elles se reconnaissent dans le profond malaise de la « fée du logis ».

L'explosion féministe des années 1970 dans les pays occidentaux est accompagnée d'un foisonnement de témoignages, romans, autobiographies, essais, tandis que se discute la question d'une écriture spécifique « féminine » (**Hélène Cixous**), en écho au débat entre féminisme différentialiste\* et féminisme universaliste\*.

## 1.3. Une écriture romanesque diversifiée

Les romancières s'imposent nombreuses dans des genres variés. En France, elles participent aux recherches littéraires les plus subtiles du « Nouveau roman » (**Nathalie Sarraute**) ou s'inscrivent dans un itinéraire singulier (**Marguerite Duras**). Elles témoignent des problèmes sociaux de leur temps (en y restituant la présence des

femmes), des drames coloniaux et postcoloniaux. Si la reconnaissance des institutions littéraires, très masculines, est encore mesurée, le jury du prix Nobel ne peut ignorer **Nelly Sachs** (1966), **Nadine Gordimer** (1991), **Toni Morrison** (1993), **Wisława Szymborska** (1996), **Elfriede Jelinek** (2004), **Doris Lessing** (2007), **Herta Müller** (2009). Les territoires les mieux gardés s'entrouvrent, telle l'Académie française pour **Marguerite Yourcenar** (1980), **Florence Delay** (2000), **Assia Djebar** (2005). Les Anglo-Saxonnes règnent sur le roman policier, qui acquiert le statut de roman politique et social.

## 1.4. Artistes femmes...

... plutôt que « femmes artistes » : l'ordre des mots n'est pas neutre. Plus difficilement reconnues que leurs confrères, les plasticiennes sont désormais trop présentes pour apparaître exceptionnelles. L'exposition *elles@centrepompidou* (2009-2011), qui rassemble exclusivement des œuvres réalisées par des femmes, en témoigne. Les organisateurs expliquent leur choix (international), discuté par certaines artistes qui ne veulent plus être désignées par leur sexe, mais regroupées par affinités de recherches : « Le Musée n'expose que des femmes et pourtant l'objectif n'est ni de démontrer qu'il existe un art féminin, ni de produire un objet féministe, mais qu'aux yeux du public cet accrochage ressemble à une belle histoire de l'art au xx<sup>e</sup> siècle. »

En effet, les artistes femmes ont fait l'histoire de l'art de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle autant que les hommes, et pas seulement en affirmant un féminisme militant comme les Guerrilla Girls (*dossier 2*). « Abstraites, fonctionnelles, objectives, réalistes, conceptuelles, minimales, informelles, politiques, elles ont été modernes puis contemporaines : presque aucune révolution plastique ne leur a été étrangère » (Camille Morineau, catalogue de l'exposition citée, p. 16-18). Certaines œuvres déploient une critique parfois agressive des stéréotypes de genre ou travaillent des mises en scène provocatrices du

corps féminin. D'autres participent aux nombreuses recherches sur l'abstraction ou à l'exploration de points de vue sur l'espace. Installations et vidéos sont utilisées pour trouver de nouvelles formes de narration. Quelle que soit la voie choisie, les plasticiennes, de même que leurs contemporains masculins, commentent souvent, voire théorisent, leurs pratiques. Parmi celles qui ont marqué ces dernières décennies, on peut citer la peintre **Vieira da Silva** (1908-1992), les sculptrices **Germaine Richier** (1902-1959), **Niki de Saint Phalle** (1930-2002) et **Louise Bourgeois** (1911-2010) (*dossier 2*). De son côté, **Annette Messager** (née en 1943) interroge sur le mode ironique la « culture féminine » pour « chercher s'il y a quelque chose à montrer ». Comme au début du siècle, on connaît des couples d'artistes : Maria Elena Vieira da Silva et Arpad Szenes, Niki de Saint Phalle et Tinguely, **Joan Mitchell** et Riopelle, mais chacun ou chacune construit son œuvre et garde son nom.

## 1.5. De nouveaux outils d'expression plastique

Une palette de finalités traverse les œuvres photographiques des femmes comme des hommes. Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle (*chap. 20*), elles se sont emparées de la photographie dans un objectif social et militant, ou pour exprimer une quête esthétique au-delà de la réalité (certaines surréalistes). La photographie connaît, à partir des années 1980, des bouleversements majeurs passant « du domaine de l'empreinte à celui de l'allégorie ». Mode de création de plus en plus recherché, elle place **Orlan**, **Cindy Sherman** ou **Nan Goldin** aux premiers rangs des créateurs contemporains. Le terme de plasticiennes pourrait caractériser nombre de chorégraphes contemporaines. Ainsi de l'Allemande **Pina Bausch** (1940-2009) et de son théâtre-danse, fluide, soucieux de s'adapter au corps de ses danseurs. L'interrogation sur la solitude, la (non) communication, l'angoisse, traverse ses spectacles quasi métaphysiques. Les Japonais **Carlotta Ikeda** (côté femmes) et Sankai Juku

**Féminisme différentialiste** : qualifié aussi d'« essentialiste », il postule une différence de nature entre masculin et féminin, et revendique donc « l'égalité dans la différence » (Julia Kristeva, Luce Irigaray, Antoinette Fouque, Sylviane Agacinski).

**Le féminisme universaliste** regarde les identités masculine et féminine comme des constructions sociales susceptibles d'évolution historique (Monique Wittig, Elisabeth Badinter, Geneviève Fraisse, Christine Delphy, Judith Butler).

(côté hommes) représentent la danse butô: une danse des forces telluriques déchaînées dans l'après-Hiroshima.

Ainsi, les femmes ont pris leur place dans la culture d'élite. Si certains domaines de création (architecture, composition musicale) leur restent moins accessibles, on ne peut plus invoquer leur non-créativité, traiter d'exceptions les figures qui émergent, utiliser «féminin» comme qualificatif dévalorisant.

## 2 Ce que la mondialisation culturelle fait aux femmes

Dès avant 1939, une culture de **masse** s'est dessinée dans les pays industriels (*chap. 20*). Les effets produits sur la mixité et l'égalité des sexes ont été complexes et contradictoires. Qu'en est-il après 1945? Peut-on parler de chances ou de nouvelles injonctions pour les femmes?

### 2.1. Culture de masse, culture mondiale

Un **cinéma spectaculaire**, des **musiques diversifiées** (technologies, rythmes et mélodies de toutes origines s'entremêlent), des **sports** de plus en plus **professionnalisés**, cherchent une audience de masse, nationale, internationale, voire désormais planétaire. La radio, le disque, la télévision (depuis les années 1960-1970 en Europe) et enfin Internet (accessible au grand public à partir des années 1990) diffusent, homogénéisent, **métissent** les imaginaires par pans transnationaux, et/ou par générations.

Dans le même temps, les cadres économiques et politiques de la culture changent. Elle est bien souvent **affaire d'État** et des ministères lui sont dédiés (en France, création du ministère de la Culture par Malraux sous la présidence de de Gaulle, nouvel élan avec Jack Lang pendant les septennats de Mitterrand). Elle est aussi affaire

de **négociations internationales**: dès 1946, les accords Blum-Byrnes prévoient l'ouverture des salles françaises aux films hollywoodiens. La culture de masse est enfin une affaire de financiers. Toutes ces instances sont dans une large mesure masculines.

On ne saurait résumer le processus d'homogénéisation (partielle) à une pure et simple américanisation. Au début, le phénomène a certes consisté en la large diffusion d'emblèmes de la civilisation américaine: jean, Coca-Cola, films de Hollywood. Cependant, d'autres centres cinématographiques importants existent, à commencer par **Bollywood** (Inde), premier producteur mondial de films dont le marché s'étend jusque dans le Sud-Est asiatique, l'Afrique, et les États-Unis. **Nollywood** (Nigéria) produit films, cassettes et DVD pour l'Afrique. **L'Égypte** est également un foyer de cinéma et de musiques pour le monde arabo-musulman. Là comme ailleurs, les **substrats traditionnels** restent puissants, préservant souvent les images idéalisées classiques des rôles féminins.

Enfin, plutôt que d'opposer culture de masse et culture d'élite, on soulignera l'importance des passerelles. Les médias sont un réservoir d'éléments de culture toujours renouvelés, permettant à chaque individu de se construire un univers, un champ de réflexion, d'action et de partage. Mais tous et toutes, dans le monde, ne sont pas également formés pour en bénéficier.

### 2.2. Cinéma, télévision: des visions masculines (encore) dominantes?

Avant et après la Seconde Guerre mondiale, le cinéma acquiert, sur le Vieux Continent, un certain statut dans la culture noble grâce à des artistes surréalistes, ainsi qu'au mouvement des cin-clubs et à la vogue des cinémathèques. Mais, destiné au grand public ou à un public plus exigeant, il est **masculin** dans la **réalisation** et le regard. Le milieu est mixte, le vedettariat partagé, mais la conception s'apparente à un domaine réservé: les femmes sont monteuses ou

script-girls. En France, les rares filles reçues à l'IDHEC sont écartées de la filière direction jusqu'en 1986. Une masculinité conservatrice et misogyne marque bien des films des années 1950: pour la France, *Touchez pas au grisbi* (Jacques Becker, 1954) pourrait être considéré comme exemplaire. On pourrait de même évoquer le western aux États-Unis. Si, dans les années 1960, un «coup de jeune» caractérise le renouvellement du cinéma français, dit d'auteur (Nouvelle vague comme il y a le Nouveau roman), c'est une subjectivité masculine qui s'exprime: ainsi chez Godard, la représentation des femmes reste inquiétante (*À bout de souffle*, 1960) ou ambiguë (*Une femme est une femme*, 1961), tandis que Chabrol décrit *Les bonnes femmes* (1960) comme totalement aliénées, descendantes en ligne directe de madame Bovary. **Agnès Varda** est la seule qui apporte alors un regard féminin pénétrant (*Cléo de 5 à 7*, 1962) et féministe (*L'une chante, l'autre pas*, 1977).

Après mai 1968, en documentaire ou en fiction, des femmes parviennent à s'emparer de la caméra pour imposer un nouveau regard, clairement féministe au début: film provocateur comme *La Fiancée du pirate* (1969) de **Nelly Kaplan**, film documenté comme *Mais qu'est-ce qu'elles veulent?* (1978) de **Coline Serreau**, film oppressant sur la quotidienneté comme *Jeanne Dielman* (1975) de **Chantal Akerman**. Dans cette même période de «l'entre-deux mai», naît le Festival international de films de femmes de Créteil, un entre-soi stimulant. Ensuite, le nombre de réalisatrices dont les films sont bien distribués augmente, plus diverses dans leurs approches, mais sachant donner épaisseur et complexité à leurs personnages féminins. En France, elles représentent actuellement 15 à 20% des cinéastes selon les années (Pascale Ferran, Claire Denis, Tonie Marshall). Citons aussi **Sofia Coppola** aux États-Unis, **Moufida Tlatli** en Tunisie. Du Liban à l'Argentine en passant par la Corée, il s'agit surtout d'un **cinéma d'auteurs**.

Le cinéma **grand public** et grand spectacle continue, lui, à faire la part belle à une **masculinité** héroïque ou délinquante vue par des hommes (films policiers, thrillers, films historiques, fantastiques, d'horreur ou de science-fiction). Si les scènes sexuelles font vendre, elles ne contribuent pas à changer les représentations de rôles stéréotypés.

En voulant refléter la société, des émissions de **télévision** découvrent les problèmes «de la condition féminine» dans les années 1960-1970, et leur influence n'est pas négligeable (*Les femmes aussi*, d'Éliane Victor). Mais l'actualité et l'inégale répartition des rôles clés dans les instances de décision font du petit écran un lieu de parade du **pouvoir masculin**. La «ménagère de 25 à 49 ans» est toujours une cible répertoriée. Et si la présentatrice, courroie de transmission de l'information, est partout présente sur les écrans, si la reporter est fréquente, la féminisation a beaucoup moins concerné les experts et commentateurs appelés à analyser et à dire le savoir explicatif.

### 2.3. Les filles et les femmes, otages ou actrices des rencontres de cultures?

Durant ces dernières décennies, les femmes ont pris une part considérable dans les **migrations** internationales (*chap. 33*). Dans ce «tout-monde» (Philippines en Israël et en Arabie saoudite, Africaines en Europe, Turques en Allemagne, Maghrébines en France et en Espagne, Américaines du Sud dans toute la péninsule ibérique, Indiennes et Pakistanaises en Grande-Bretagne), les formes de métissage sont multiples. Sera-ce pour le meilleur: une «**créolité**» infiniment riche comme aux Antilles où elle est promue par des écrivains comme Édouard Glissant, **Maryse Condé** ou Patrick Chamoiseau? Ou allons-nous vers une juxtaposition exclusive et apeurée?

Les migrations économiques ont créé des réflexes de **méfiance**, voire de racisme, dans les pays d'accueil. À de rares exceptions près, l'Europe tend à se transformer en forteresse, tandis

que les États-Unis dressent un « mur » contre le Mexique. La pauvreté crée des quasi-ghettos, le besoin de repères tend à susciter des replis identitaires. Pour des familles traditionnelles du Sud, souvent musulmanes, le fossé culturel reste profond. Du fait de l'exclusion, la volonté d'affirmation identitaire se renforce et se cristallise sur **les filles et les femmes**. La tradition de mixité des sociétés occidentales et la « libération des mœurs » postérieure à 1968 ont leur revers : l'instrumentalisation du corps des femmes dans la publicité et la fiction, vecteur d'obsédantes **injonctions** physiques normatives. Proposés aux filles du monde entier, accompagnés dans la presse « people » ou « féminine » de jugements de valeur fondés sur leur apparence extérieure, les modèles de Madonna, Britney Spears ou Paris Hilton incitent à une sexualisation de plus en plus précoce du corps féminin. Cette « exposition », contraire aux valeurs traditionnelles, s'associe aux libertés de choix laissées aux filles dans les pays occidentaux. Elle ne peut qu'accroître la **résistance identitaire** et patriarcale de certains **garçons de parents immigrés**. L'échec scolaire, qu'ils subissent plus souvent que leurs sœurs, renforce leur volonté de garder au moins leur pouvoir traditionnel. Ainsi des filles et des femmes deviennent le support principal de l'identité communautaire et leur « honneur » devient un enjeu surinvesti, fût-ce au prix de leur vie. Cela, alors que leur meilleure adaptation aux études et au travail les rend souvent sensibles aux possibilités de métissage des cultures. Cette emprise masculine aboutit à une limitation importante de leur usage de l'espace public. En France, des associations comme Ni putes, ni soumises (2002) se sont constituées autour de cette revendication (chap. 36). Les **femmes** se trouvent-elles prises entre **deux instrumentalisations**, par le voile ou l'exposition du corps ? Un espoir surgit régulièrement : le **sport**, en particulier le football, aiderait à l'unification des communautés. Le succès des « Black, Blancs, Beurs » en 1998 aurait eu, en France, cette consé-

quence bienfaisante. Le film *Invictus* (2009) veut montrer le même effet intégrateur du rugby dans l'Afrique du Sud de 1995. On peut toutefois s'interroger sur les bienfaits du nationalisme sportif, sur les avantages du **vedettariat masculin** qui domine encore dans la plupart des disciplines sportives ainsi que sur le **commerce** que celui-ci encourage pour satisfaire le repos de ces guerriers de la modernité et de leurs supporters. Ce n'en est pas moins, à l'échelle mondiale, un gisement de rêves de réussite masculine chez les plus démunis. C'est dans des disciplines individuelles que les femmes se sont rendues visibles : le gisement de rêves est moins riche.

Dans les milieux défavorisés, elles sont également moins nombreuses à s'exprimer par la rage **musicale** qui anime les groupes de rock majoritairement masculins ou des rappeurs parfois misogynes. En France, il est plus difficile aux filles des cités, souvent malvenues dans l'espace public, de se lancer dans le slam, musique que le mélange de rythme et de jeu sur la langue rend fascinante. Sur la scène internationale, les chanteuses font exception. Les étoiles venues d'Afrique du Sud ou du Cap-Vert, des États-Unis ou d'Égypte, du Brésil ou de France se produisent sur les scènes les plus diverses.

Pendant le dernier demi-siècle, le statut et la place des femmes ont indéniablement progressé dans nos sociétés dites « avancées ». Il s'agit cependant d'un **processus en cours**, inachevé, soumis à des coups de frein, des régressions, des résistances, des recompositions d'inégalités.

### Pour en savoir plus

- *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 13, *Intellectuelles*, 2001 ; n° 23, *Le genre du sport*, 2006.
- *elles@centrepompidou*, catalogue de l'exposition, 2009-2010, (Camille Morineau, commissaire).
- *Hérodote* n° 136, *Femmes et géopolitique*, 1<sup>er</sup> trimestre 2010.
- GENEVIÈVE SELLIER ET ÉLIANE VIENNOT (dir.), *Culture d'élite, culture de masse et différences des sexes*, L'Harmattan, 2004.

## 1/ La « mystique féminine » : un leurre ?

Après des études universitaires, **Betty Friedan** (1921-2006) se marie et a trois enfants : la vie d'une Américaine des classes moyennes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle exprime, au début des années 1960, « l'indéfinissable malaise » des femmes au foyer. Comme Nora dans la *Maison de poupée* d'Ibsen, elles ne savent pas qui elles sont, ni ce qu'elles veulent pour elles. Le grand succès de son livre amène Betty Friedan à cofonder, en 1966, l'organisation féministe NOW (National Organization for Women). (Voir également le dossier sur Simone de Beauvoir, chap. 35.)

« La nouvelle mystique de "l'égalité dans la différence" a-t-elle surgi en Amérique parce que la croissance des femmes dans ce pays ne pouvait plus permettre l'autre mystique selon laquelle la femme est inférieure ? Était-il possible d'empêcher les femmes d'utiliser leurs aptitudes en décrétant que leur rôle au foyer était égal à celui de l'homme dans la société ? On ne pouvait plus énoncer avec mépris : "La place de la femme est au foyer." Le travail ménager, la vaisselle, la lessive des langes devaient être idéalisés par la mystique si on voulait pouvoir les comparer à la fission de l'atome, à l'exploration de l'espace, à la création artistique qui illumine la destinée humaine, à l'avant-gardisme social. Cette formule devait devenir en soi le but final de la vie entière afin de cacher ce qui était pourtant l'évidence, à savoir que tout cela n'est qu'un préalable. [...] La double supercherie de la mystique saute aux yeux : 1. Moins une femme jouera de rôle dans la société où elle vit – eu égard à ses capacités et ses aptitudes – plus son travail de ménagère, de mère et d'épouse enflera, et plus elle rechignera à l'achever par peur de se retrouver oisive. (Évidemment la nature humaine hait le vide même chez la femme.) 2. Le temps nécessaire à accomplir les travaux ménagers est inversement proportionnel au temps qu'une femme consacre à tout autre travail qu'elle a choisi. Privée d'intérêts extérieurs, une femme est virtuellement obligée de consacrer chaque minute de son temps aux travaux fastidieux du ménage. »

BETTY FRIEDAN, *La Femme mystifiée*, 1963, trad. par Y. Roudy, Gonthier, 1964 (Yvette Roudy a été ministre des Droits de la femme de 1981 à 1986, sous la présidence de François Mitterrand)

## 2/ Une révolution anthropologique ?

Née en 1933, l'anthropologue **Françoise Héritier** a succédé à **Claude Lévi-Strauss** au Collège de France. Elle est connue pour ses travaux sur les relations masculin/féminin, exposés dans *Masculin/féminin I. La pensée de la différence* et *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie* (Odile Jacob, 1996 et 2002). Elle a promu le concept de « valence différentielle des sexes », un invariant dans toutes les sociétés depuis les périodes les plus archaïques. Les hommes ont voulu s'approprier le corps des femmes qui avaient le privilège de pouvoir reproduire des femmes et des hommes. Mais un invariant n'est pas un invariable. L'auteure évoque ici la révolution anthropologique qu'a représentée, à partir des années 1960, la maîtrise de la reproduction par les femmes, révolution d'une portée comparable à celle du néolithique.

« La contraception est une vraie révolution, puisqu'elle donne aux femmes la possibilité de décider de leur fécondité. Mais nous vivons depuis des dizaines de milliers d'années avec le modèle de la domination masculine, qui est de surcroît universel ; il ne peut pas disparaître en un laps de temps aussi court que trois décennies. L'amorce s'est faite dans notre société, mais pas encore dans le monde entier. La révolution du néolithique, qui a permis à l'homme de cultiver la terre et de domestiquer l'animal, s'est faite en deux ou trois millénaires. Ce n'est donc pas à l'échelle de quelques générations que les effets de la contraception sur les comportements se feront sentir [...]. C'est plutôt de coopération qu'il s'agit dans la grande entreprise éducative nécessaire qui doit conduire à la "révolution copernicienne" que serait le changement global d'un système de représentation d'origine archaïque, dévalorisant le féminin pour contrôler la production, par les femmes, des fils des hommes. Cette révolution ne peut se faire en un jour. Elle demandera le cumul d'informations transmises aux enfants sur le rôle exact et égal des deux sexes dans la procréation, et d'attitudes valorisées du rapport entre les deux sexes, le tout transmis par l'école, le milieu familial et progressivement la rue,

relayé et argumenté de génération en génération [...] Hommes et femmes sont impliqués également et également bénéficiaires. [...]

Le coup de force initial a été celui qui aboutit à la répartition entre eux de femmes par des hommes (je te donne ma sœur pour épouse si tu me donnes la tienne), accompagnée de l'appropriation complète de ces corps de femmes, pour enfanter des fils aux hommes, mais aussi, pour assurer l'emprise maritale. Et les femmes ainsi appropriées sont de fait privées de liberté de choix (c'est toujours vrai dans les nombreuses sociétés où les femmes sont encore données par leur père ou leurs frères), assujetties au domestique, privées de l'accès au savoir et à toute position externe d'autorité. Le droit à la contraception exerce donc sa pression, nous l'avons dit au bon endroit. Il est loin d'être acquis universellement, mais il commence à être revendiqué par des femmes très éloignées géographiquement et socialement des lieux qui ont vu naître ce droit. [...]

Les grands agents de blocage à l'œuvre universellement résident dans l'usage à volonté du corps des femmes (maternités forcées, prostitution, violences ; l'usage également dans la publicité : voilé ou dénudé, ce corps appartient toujours aux hommes) et dans leur astreinte aux tâches domestiques. Dans les sociétés occidentales notamment, qui avancent en ce domaine, les hommes éprouvent de grandes difficultés, on le conçoit, à renoncer à des privilèges dont l'origine est extrêmement archaïque.»

SALVATOR D'ONOFRIO, *Une pensée en mouvement*, Françoise Héritier, Odile Jacob, 2009, p. 143-159.

### 3/ Une révolution inachevée ?



Le sexisme est une attitude de discrimination fondée sur le sexe, comme le racisme est une attitude de discrimination fondée sur la « race ». La publicité joue beaucoup sur les stéréotypes de genre aux dépens des femmes. Elles sont souvent représentées par des morceaux de leur corps considérés comme sexuellement attirants (jambe, bas-ventre, poitrine) ou comme utilisant « évidemment » leur séduction au lieu de leurs capacités professionnelles qui sont donc mises en doute. D'autres images, plus lourdes de conséquences, jouent sur la tradition de la violence masculine. L'humour est censé faire passer les sous-entendus désobligeants mais il s'exerce toujours dans le même sens.

Graffiti sur une affiche publicitaire dans le métro parisien

#### Enseignement secondaire

► Doc. 1: Yvette Roudy a-t-elle trahi la pensée de l'auteure en traduisant « The feminine mystique » par « La femme mystifiée » ? Formuler le reproche adressé par Betty Friedan, en 1963, à « l'égalité dans la différence ». Cette

idéologie a-t-elle disparu complètement aujourd'hui ? Expliquer cette persistance en utilisant le texte de Françoise Héritier (doc. 2).

► Doc. 2: comment F. Héritier explique-t-elle la domination masculine qui existe depuis des millénaires ?

Où résident les grands blocages à l'échelle mondiale ? À l'échelle des pays européens et de chaque individu ?

► Doc. 3: que cherche à vendre cette affiche (objet, fantasmes) ? En quoi peut-elle être qualifiée de sexiste ?

### 1/ Des obstacles qui rendent féministe

« Les avantages d'être une femme artiste :

Travailler à l'écart de la pression et du succès.

Ne pas devoir participer à des expositions avec des hommes.

Pouvoir échapper au monde de l'art grâce à tes quatre boulots en free-lance.

Savoir que ta carrière peut décoller quand tu as quatre-vingts ans.

Être rassurée de savoir que quel que soit l'art que tu produis, il sera toujours étiqueté "féminin".

Voir tes idées exister à travers l'œuvre d'autres artistes.

Avoir la possibilité de choisir entre carrière et maternité.

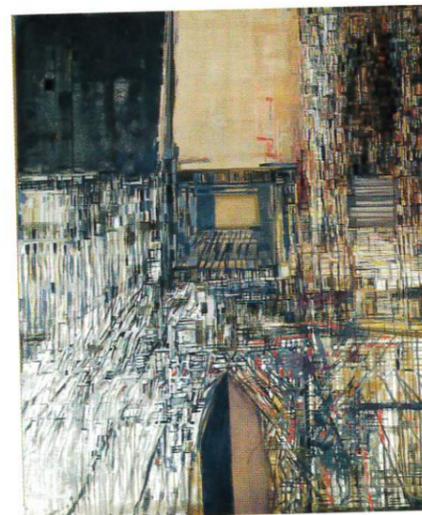
Être mentionnée dans des versions révisées de l'histoire de l'art.

Ne pas devoir vivre l'embaras d'être appelée génie.

Avoir sa photo en tenue de gorille dans des magazines artistiques. »

Message de service public des Guerrilla Girls, dans Catalogue *elles @centrepompidou*, Centre Pompidou, 2009, p. 54.

### 2/ Quatre exemples de puissance artistique



Née au Portugal, **Maria Elena Vieira da Silva** (1908-1992) a commencé très tôt des études artistiques. Elle s'installe à Paris en 1928, devient l'élève de Fernand Léger et de Bourdelle. Elle épouse le peintre hongrois Arpad Szenes. Pendant la guerre, elle séjourne au Brésil puis s'installe définitivement à Paris. Elle acquiert la nationalité française en 1956. Sa peinture, héritière de Cézanne et du cubisme, influencée par l'abstraction, chemine sans cesse vers cette forme d'expression, sans jamais quitter totalement la figuration. Elle s'impose dès son retour en France, comme un des peintres les plus marquants. Labyrinthe des villes modernes, labyrinthe du savoir (bibliothèques) : l'espace respire et pénètre la matière grâce à des réseaux entrelacés, des échanges et circulations naissent, des issues sont suggérées. Le parcours est vertigineux et conduit à la contemplation.

Vieira da Silva, *Le Théâtre de la vie*, 1973, Marseille, musée Cantini



Germaine Richier, *La Griffon*, 1952, Arles, musée Reattu

Après les Beaux-Arts de Montpellier, **Germaine Richier** (1902-1959) est l'élève de Bourdelle à Paris. Elle entre en contact avec les milieux de Montparnasse et commence à travailler sur des créatures en déséquilibre. Surprise par la guerre en Suisse, elle y demeure pendant tout le conflit. De cette période datent des bêtes qui franchissent les limites des espèces, des hybrides. À son retour à Paris, elle épouse le poète René de Sollier qui communique son admiration à ses amis écrivains. Germaine Richier continue son bestiaire, affirmant son goût pour la rugosité, les scarifications, les cavités, en somme l'horreur du plein et du lisse. La barbarie de l'époque et le souvenir durable des cadavres pétrifiés de Pompéi semblent sous-tendre ses recherches. Elle expose de plus en plus souvent, y compris aux États-Unis. Elle reçoit des commandes, dont le résultat scandalise parfois (Le Christ de la chapelle du plateau d'Assy), mais elle s'impose. « Ce sont presque uniquement les femmes qui aujourd'hui sauvent la peinture, c'est Richier qui sauve la sculpture » (André Pieyre de Mandiargues, qui évoque aussi sa « matière longuement suppliciée »).

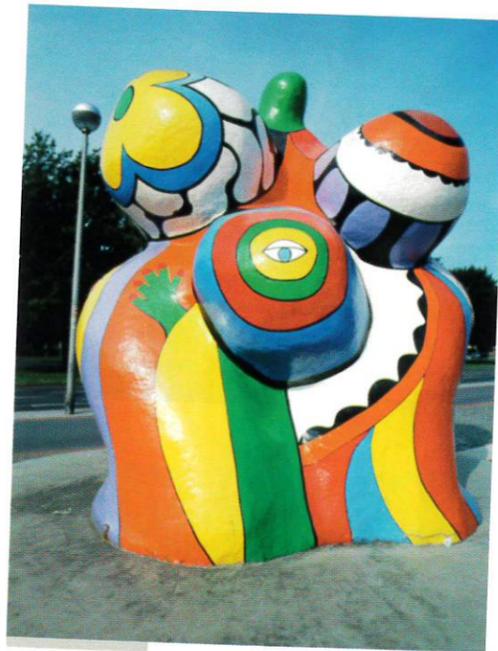


Louise Bourgeois, *Maman*, 1999, exposition au Jardin des Tuileries, à Paris, en 2008

font appel à de nombreux symboles sexuels, s'organisent en installations souvent très violentes où elle ne cesse de régler ses comptes, comme dans *La destruction du père* (1974). Elle est aussi très impliquée ces années-là dans le mouvement féministe. « Mon enfance n'a jamais perdu sa magie, elle n'a jamais perdu son mystère, elle n'a jamais perdu son drame [...]. Tous mes sujets ont trouvé leur inspiration dans mon enfance. » « J'ai besoin de mes souvenirs. Ils sont mes documents. » Elle ne ressemble à personne et à partir des années 1970, elle apparaît en pleine lumière. Après le succès de la rétrospective du MoMA (1982), les expositions se multiplient dans le monde. En 1993, elle représente les États-Unis à la Biennale de Venise avec ses *Cells*, inquiétantes cellules contenant des lits et des fragments de corps. La France la découvre en 1995 alors qu'elle a 84 ans. L'un des leitmotifs de son œuvre, *l'Araignée*, qui serait une image de sa mère, réparatrice, protectrice et tisseuse, envahit les parvis des foires internationales et des musées, tandis qu'elle continue à confectionner en tissu des sculptures tristes de bébés et de copulations. « Il n'y a pas une esthétique féminine [...] Il y a un contenu psychologique. Mais ce n'est pas parce que je suis une femme que je fais l'œuvre que je fais. C'est à cause des expériences par lesquelles je suis passée. »

La plasticienne franco-américaine **Niki de Saint Phalle** (1930-2002) exorcise des traumatismes d'enfance dans des sculptures décalées aux couleurs violentes. Les plus connues sont ses énormes *Nanas* à petites têtes, explorations colorées et humoristiques des rôles féminins. Elle fait aussi entrer dans ses créations serpents, chiens et autres animaux. En duo avec Tinguely et ses ajustements de ferrailles, elle produit la fontaine Igor Stravinsky à Paris.

Née en 1911, **Louise Bourgeois** (1911-2010) grandit dans une maison de la banlieue de Paris qui abrite l'entreprise familiale de réparation de tapisseries. Très jeune, elle se lance dans l'écriture d'un journal intime. Tenu toute sa vie, il porte la trace des traumatismes subis du fait de son père et l'art devient la « garantie de sa santé mentale. » Dans les années 1930, elle entame de longues études (Arts décoratifs, École du Louvre, mathématiques), fréquente des ateliers, entre en contact avec le constructivisme russe, puis s'installe en 1936 dans l'immeuble qui abrite la galerie d'André Breton. Le surréalisme laisse une certaine empreinte sur ses premières œuvres. En 1938, elle suit l'historien d'art Robert Goldwater à New York, où elle l'épouse et s'installe définitivement. Elle devient américaine en 1955. Elle rencontre historiens, collectionneurs, artistes américains et européens réfugiés : ouverte à tout, elle garde sa liberté. Après avoir construit des totems et silhouettes, elle passe à des sculptures plus abstraites. À partir des années 1960, elle utilise non seulement le marbre, l'acier, le bois mais aussi des matériaux mous (caoutchouc, latex). Ses sculptures



Niki de Saint Phalle, *Nana*, 1974, Hanovre

► Doc. 2 : les œuvres prises en exemples peuvent-elles être classées comme « féminines » au sens habituel du terme ? À votre avis, pourquoi ? Utiliser une phrase, dans

les textes cités de Louise Bourgeois, qui permet de mieux comprendre ces productions. Quelles caractéristiques définissent la *Nana* représentée ?

Entre 1941 pour l'Éthiopie et 1975 pour les colonies portugaises, l'essentiel des pays sous domination européenne obtiennent leur indépendance politique. Si les travaux sur les sociétés coloniales ont jusqu'ici fait peu de place aux femmes (chap. 21), ceux qui portent sur les luttes contre la domination européenne sont plus silencieux encore. Pourtant, comme le rappelait en 1994 Djamila Amrane dans le livre d'entretiens qu'elle a consacré aux combattantes du Front de libération nationale : « Les femmes algériennes ont apporté à l'indépendance de leur pays une aide considérable. » On pourrait généraliser le propos à toutes celles qui, directement ou indirectement, ont participé tant aux résistances qu'aux luttes de libération, et subi à ce titre – comme les hommes – la répression, la prison, la torture, le viol. L'accent mis sur le caractère masculin des mouvements d'émancipation a conduit à ignorer, occulter ou minimiser leur présence ou à privilégier quelques figures emblématiques, souvent épouses, sœurs ou filles de leaders nationalistes. Ces derniers ont considéré « la question des femmes » comme secondaire, relevant de leur propre souveraineté et non de la lutte contre l'État colonial. **L'engagement féminin a par ailleurs constitué une transgression des rôles sexués**, temporairement admise mais condamnée dès l'indépendance obtenue. Actrices de la lutte, réifiées comme symboles des nations en construction, reléguées à leurs rôles de mères et d'épouses, les femmes ont été à la fois sujets et objets des mouvements nationalistes. Or, des études de cas, de plus en plus nombreuses depuis les

années 1990, permettent d'affirmer que **des femmes de toutes origines**, instruites ou analphabètes, ménagères, commerçantes, paysannes, couturières, institutrices, sages-femmes, infirmières, journalistes ou médecins, **ont été nombreuses à lutter contre le pouvoir colonial**. Elles l'ont fait de façon spontanée ou plus formelle, dans les premiers syndicats, dans les partis politiques, dans des associations. Quelques Européennes, dont l'expérience est encore mal connue, ont soutenu leur combat. Comme d'autres périodes de crise, l'ère des décolonisations fut un **moment de ré-agencement des rapports entre hommes et femmes**, un temps d'exacerbation ou de remise en cause temporaire de la ligne de genre.

## 1 Résistances et nationalismes avant la Seconde Guerre mondiale : une place pour les femmes

### 1.1. Des formes anciennes de mobilisation

À de rares exceptions – à Freetown (Sierra Leone) quelques femmes fortunées obtiennent le droit de vote en 1930 – les femmes colonisées sont exclues du suffrage au moins jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Cette exclusion ne les empêche pas de **participer à la résistance** et de défendre leurs intérêts ou ceux de leurs familles. Documentées dès lors qu'elles

#### Enseignement secondaire

► Doc. 1 : résumer et classer les discriminations évoquées. Donner des exemples.

### 3/ La place des femmes au Parlement européen (PE) et dans les parlements nationaux

États membres	Total sièges PE 2009	Nombre de femmes PE 2009	% de femmes PE 2009	% de femmes PE 2004	% de femmes Parlements nationaux 2009
FINLANDE	13	8	62%	42,9%	41,5%
SUÈDE	18	10	56%	47,4%	47%
ESTONIE	6	3	50%	50%	20,8%
PAYS-BAS	25	12	48%	48,2%	41,3%
BULGARIE	17	8	47%	44,4%	21,7%
DANEMARK	13	6	46%	42,9%	38%
FRANCE	72	33	44%	43,6%	18,2%
AUTRICHE	17	7	41%	27,8%	28,4%
SLOVAQUIE	13	5	38%	35,7%	19,3%
LETTONIE	8	3	38%	22,2%	20%
ALLEMAGNE	99	37	37%	33,3%	32,3%
BELGIQUE	22	8	36%	29,2%	35,3%
HONGRIE	22	8	36%	37,5%	11,1%
PORTUGAL	22	8	36%	25%	28,3%
ROUMANIE	33	12	36%	28,57%	11,4%
ESPAGNE	50	15	36%	27,8%	36,3%
ROYAUME-UNI	72	24	33%	26,9%	19,5%
CHYPRE	6	2	33%	0%	14,3%
GRÈCE	22	7	32%	29,2%	14,7%
SLOVÉNIE	7	2	29%	42,86%	13,3%
LITUANIE	12	3	25%	38%	24%
IRLANDE	12	3	25%	38,46%	13,3%
ITALIE	72	18	25%	20,5%	21,3%
POLOGNE	50	11	22%	14,8%	20,2%
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	22	4	18%	20,8%	15,5%
LUXEMBOURG	6	1	17%	50%	23,3%
MALTE	5	0	0%	0%	8,7%
<b>Total ou moyenne</b>	<b>736</b>	<b>258</b>	<b>35,05%</b>	<b>34,5%</b>	

Femmes élues au Parlement européen (2009 et 2004) et dans les parlements nationaux (2009), site de l'Union interparlementaire de Genève (ipu.org).

Pistes d'exploitation

#### Enseignement secondaire

► Doc. 1 : quels sont les points communs et les différences dans la vie et les engagements de ces deux femmes ?

► Doc. 2 : que signifient les expressions « citoyenneté active » et « discriminations sexistes » ? Quel est le problème posé par

la Commissaire européenne suédoise ? Peut-on faire un lien entre sa nationalité et le point de vue qu'elle exprime ?

► Doc. 3 : faire une recherche sur les compétences du Parlement européen. Quelles remarques peut-on faire sur la présence des femmes, selon les pays, dans les deux

types d'assemblées (Parlement européen et parlements nationaux) ?

#### Enseignement élémentaire

► Doc. 1 : fais une petite recherche sur Louise Weiss ou Simone Veil et raconte un des moments de leur vie.

## Chapitre 35

### La France de 1945 aux années 1960

Les cinq chapitres précédents ont envisagé les mutations sociales, culturelles et politiques qui ont affecté le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les pages qui suivent développent, en deux chapitres chronologiques, le cas de la France. L'agrandissement de l'échelle d'observation conduit à une mesure plus fine du changement et à une meilleure compréhension des processus à l'œuvre. Il permet notamment de **nuancer l'affirmation** selon laquelle 1945, avec l'accès aux droits politiques, consacrerait **l'émancipation des Françaises**. Jusqu'aux années 1960, les rapports de sexe changent lentement et restent profondément marqués par l'idée **d'une différence et d'une complémentarité de nature** entre hommes et femmes.

## 1 Des lendemains qui chantent ?

### 1.1. De grandes réformes économiques et sociales

Dans l'esprit de la Résistance qui voulait reconstruire une France plus juste et plus efficace, les gouvernements de la Libération adoptent des mesures d'envergure. Les secteurs fondamentaux de l'économie (énergie, banques, transports aériens) sont **nationalisés** et une planification mise en place. Les droits des travailleurs sont mieux assurés dans l'entreprise et la **Sécurité sociale**, regroupant caisses d'assurance maladie, accidents du travail, vieillesse et allocations familiales, les « débarrassent de la hantise du

lendemain », selon les mots de Pierre Laroque, son premier directeur général.

« Mesure de salut public » pour ses concepteurs, la **Protection maternelle et infantile (PMI)**, créée en novembre 1945, prévoit dans chaque circonscription l'ouverture d'un centre de consultations gratuites et obligatoires pour les mères et les enfants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âge. Il s'agit de lutter contre la mortalité infantile qui s'élève cette année-là à 11 %, la période de guerre ayant anéanti les progrès antérieurs. Il s'agit aussi d'acclimater les mères aux normes pasteuriennes de soins aux enfants. Mais la mise en œuvre est très inégale selon les régions et le personnel trop directif.

Dans une France dont la population stagne depuis un demi-siècle autour de 40 millions d'habitants, la PMI est un des éléments de la **politique nataliste** qui s'inscrit dans la continuité de celle amorcée précédemment (chap. 27 et 29) et fait consensus dans toutes les familles politiques. La **politique familiale** est aussi très généreuse, offrant, en plus d'allocations familiales revalorisées, une allocation de salaire unique (ASU) dissuasive du travail féminin. Une famille de trois enfants perçoit ainsi une somme supérieure à un salaire d'ouvrière.

Ces réformes préparent un avenir meilleur mais, pour l'heure, les **conditions de vie** sont **difficiles** dans un pays meurtri et ruiné. Il faut plusieurs années pour retrouver le niveau de production industrielle et agricole d'avant-guerre et le rationnement se poursuit jusqu'en 1949. Un million de familles sont sans abri, d'autres s'entassent dans une ou deux pièces sans confort. La **crise du logement** est durable.

Le recensement de 1954, année de l'appel de l'abbé Pierre après la mort de froid d'un bébé, montre qu'un quart de la population (la plus pauvre) vit dans des conditions de surpeuplement.

## 1.2. Des droits nouveaux pour les femmes

L'égalité des sexes progresse indéniablement à la Libération, du moins dans les textes. D'une part, le contexte est favorable à «la promotion de la femme», considérée comme «l'apogée du renouveau». La participation de femmes à la Résistance institutionnelle et civile devient, comme pour les hommes, celle de toutes les femmes et de la nation. De nombreuses fillettes reçoivent les prénoms patriotiques de Geneviève, Françoise et Marie-France (donné également au nouvel hebdomadaire fondé par les résistantes démocrates-chrétiennes). D'autre part, les associations féminines (communistes, catholiques, laïques) recrutent et mobilisent sur des réformes réclamées depuis longtemps, réformes portées avec constance par les nouvelles élues dans les enceintes parlementaires.

Les femmes obtiennent le **droit d'accéder à la magistrature**, la **suppression des abattements légaux de 20% sur les salaires féminins**, l'inscription dans le préambule de la Constitution de 1946 du **principe d'égalité entre les sexes**. La bataille est à chaque fois longue et difficile. Ainsi, pour obtenir l'arrêté du 30 juillet 1946 qui supprime le «salaire féminin», il faut la détermination de la syndicaliste Marie Couette, soutenue par Jeannette Vermeersch (élue communiste) et les commissions féminines de la CGT. Quant au principe d'égalité, il donne lieu à de multiples débats et à la rédaction de versions différentes qui reflètent des divergences entre associations, l'égalité des sexes devant s'arrêter pour la plupart au seuil de la famille. Par contre, la fermeture des maisons closes va davantage de soi (loi dite «Marthe Richard» du 11 avril 1946).

Aucune femme ne participe, le 24 mars 1944, au débat contradictoire de l'Assemblée consultative d'Alger, qui conduit à accorder aux Françaises le

**droit d'être «électrices et éligibles** dans les mêmes conditions que les hommes» (chap. 29, dossier 1). Mais les associations de femmes sont très présentes lors des nombreux scrutins des années 1945 et 1946. Cette mutation démocratique n'est cependant pas vue par les contemporains comme l'instauration du suffrage «universel». Les divers partis qui craignent «le saut dans l'inconnu» tentent de séduire les nouvelles électrices, enjoignant par ailleurs de ne pas perdre leur féminité et de rassurer leurs maris.

## 1.3. Une mutation limitée des rapports de sexe

La République triomphante conserve un **Code civil inégalitaire** qui fait de la femme mariée une mineure juridique et l'exclut encore de la dynamique des droits individuels déclenchée par la Révolution française. Elle n'abroge pas non plus les **lois répressives contre le contrôle des naissances** – les années d'après-guerre sont d'ailleurs les plus sévères en matière d'avortement – et considère la femme comme une mère avant tout. Aux Françaises, qui semblent y consentir, est avant tout demandé un civisme démographique. Même la puissante Union des femmes françaises, qui promeut l'égalité des sexes, privilégie implicitement une des trois identités qu'elle assigne aux femmes – mères, travailleuses, citoyennes.

Opinion très largement partagée à l'époque et pour longtemps encore, les femmes constituent un **deuxième sexe, différent par nature** du premier (les hommes), inférieur pour certains, complémentaire pour d'autres. Même si le couple d'amour est de plus en plus valorisé, cette «nature» des femmes leur impose un **destin d'épouse et de mère**, analysé et contesté par **Simone de Beauvoir** dans un ouvrage qui fait scandale en 1949 mais a une portée libératrice durable (dossier 1). *Le Deuxième Sexe* affirme en effet, à rebours de la pensée naturaliste dominante, qu'on ne naît pas femme, qu'on le devient sous la pression du conditionnement social, qu'un autre devenir est possible.

La génération de Françaises arrivées à l'âge adulte au lendemain de la Seconde Guerre est **la moins active du xx<sup>e</sup> siècle**. En 1946, seules 17% des femmes mariées exercent une activité professionnelle indépendante. En 1954, les actives recensées ne sont que 6,6 millions (un tiers de la main-d'œuvre), mais beaucoup de femmes aident leur mari au champ ou à la boutique. Mesurées par les sociologues de l'Institut national des études démographiques, **les activités ménagères et maternelles sont très prenantes**, faute de confort et d'équipements et parce que les exigences apprises sont élevées. Pour la majorité des mères du *baby-boom*, les journées sont interminables, les semaines répétitives (lessive du lundi...), la lassitude parfois avouée.

## 2 Une IV<sup>e</sup> République éphémère (1946-1958)

### 2.1. Une installation difficile, une double opposition

À la Libération, les gouvernements d'union nationale rassemblent, avec puis sans de Gaulle, qui démissionne en janvier 1946, les trois grands partis de la Résistance, communiste (1<sup>er</sup> parti de France), démocrate-chrétien (Mouvement républicain populaire) et socialiste. Les deux premiers recueillent, à chaque scrutin, un quart ou plus des voix des électeurs et électrices. Les Français ne veulent pas d'un retour à la III<sup>e</sup> République, votant massivement le 21 octobre 1945 pour que l'assemblée élue ce jour soit constituante. **Mais le provisoire dure longtemps** car l'union ne peut masquer les divergences entre les trois familles politiques, la droite étant, de son côté, discréditée. Dans les nombreux scrutins des années 1945-1946, **le vote des femmes joue un rôle décisif**. Plus enclines à suivre le MRP, elles empêchent que le premier projet constitutionnel d'inspiration communiste soit adopté par référendum le 5 mai 1946. Jusqu'à la fin des années 1960 en effet, les électrices sont plus absten-

tionnistes et ont un vote plus conservateur, choisissant moins que les hommes les candidats communistes ou socialistes. Ce comportement politique n'est pas lié à une essence féminine mais résulte d'un effet d'âge (plus de veuves), d'une pratique religieuse plus soutenue et surtout d'une moindre activité professionnelle.

La IV<sup>e</sup> République à peine installée, les débuts de la Guerre froide conduisent à l'éviction des communistes du gouvernement (mai 1947), le **PCF** constituant dès lors une **force d'opposition** virulente. De son côté, **de Gaulle**, qui n'a pu faire prévaloir ses vues en matière institutionnelle et fonde le Rassemblement du peuple français, **sape** avec constance **la légitimité du régime en place**. Il est dès lors difficile aux partis qui le soutiennent de dégager des majorités solides, d'autant que les législatives se déroulent au scrutin de liste proportionnel départemental, choix qui s'est imposé, au sortir de Vichy, avec celui d'un régime parlementaire donnant l'essentiel des pouvoirs à l'Assemblée nationale. Pendant la première législature, **les femmes** sont quarante-trois à siéger (31 communistes, 9 MRP, 3 SFIO), soit **6,8% des élus**. De même, elles forment 6,7% du premier Conseil de la République élu en décembre 1946. Faibles dans l'absolu, ces taux sont cependant supérieurs à ceux des États-Unis ou du Royaume-Uni au même moment et peuvent paraître prometteurs. Parmi ces élues de la première heure, **Germaine Poinso-Chapuis** (1901-1981), démocrate-chrétienne et féministe, devient la première femme ministre de plein exercice en novembre 1947.

### 2.2. La guerre froide des femmes

La solidarité des femmes en faveur des réformes égalitaires de la Libération et la volonté œcuménique de l'Union des femmes françaises (née le 1<sup>er</sup> octobre 1944) ne résistent pas à la Guerre froide et à ses enjeux politiques et idéologiques. Les associations féminines se divisent en **deux camps** qui font campagne, avec des **accents différents**, sur les **thèmes communs de défense de la famille et de la paix**, leur concurrence

favorisant un moralisme pesant. Les intellectuelles proches de la mouvance communiste, comme l'archiviste et écrivaine Edith Thomas (1909-1970), la quittent ou en sont exclues.

Le **camp catholique** regroupe l'Union féminine civique et sociale (UFCS) et la Ligue féminine d'action catholique (toutes deux séduites par Vichy mais comptant des résistantes), ainsi que les équipes féminines du MRP, issues de la Résistance, engagées dans le mouvement euro-péiste et bien moins conservatrices. Membres du Mouvement mondial des mères, ses adhérentes militent pour le retour de la mère au foyer, le maintien d'une ASU élevée, la moralisation de la littérature enfantine, la paix dans le monde, ou bien contre «le culte du plaisir». Quant aux militantes des Mouvements familiaux populaires, issues de la Jeunesse ouvrière chrétienne, elles pratiquent un militantisme du quotidien, installant des machines à laver collectives ou squattant des immeubles vides.

Dans l'autre camp, l'**Union des femmes françaises**, affiliée à la Fédération démocratique internationale des femmes, affirme plus nettement son **obédience communiste** et son soutien au PCF et à l'URSS. Elle défend les droits des mères (mariées ou non), traduit les mobilisations du PCF dans le langage des «mamans», célèbre dignement le 70<sup>e</sup> anniversaire de Staline (1949), participe aux initiatives communistes en faveur de la paix et contre «l'impérialisme américain», recueillant par exemple des millions de signatures pour l'appel de Stockholm («appel pour le désarmement et l'interdiction de l'arme atomique», 1950). Régulièrement, la presse du cœur est dénoncée comme «poison de la pensée», tandis que l'accouchement sans douleur, importé d'URSS, alimente une rubrique de *Femmes françaises* à partir de 1954.

Alors que les anciennes associations féministes-suffragistes ne rassemblent plus que quelques milliers de militantes, *La Française* (1906-1946) disparaît avec la mort de Cécile Brunschvicg et le féminisme devient une étiquette péjorative.

Cependant, les années 1950 et 1960 sont une période de transition entre un féminisme des droits de la femme et un féminisme nouveau, plus attentif aux inégalités de fait (et non seulement de droit) et aux questions intimes et sexuelles. L'éclosion de ce nouveau féminisme est alors préparée par des intellectuelles inscrites dans le sillage de Simone de Beauvoir et par une **nouvelle génération militante** qui travaille à faire advenir «la femme moderne».

Protestant, le **mouvement Jeunes femmes**, qui s'affirme dans les années 1950, adhère à la philosophie de l'engagement, revendiquant la promotion des femmes dans l'Église, une nouvelle lecture de la Bible, une valorisation de la sexualité et de l'épanouissement individuel. Ses réunions constituent des lieux de parole qui font lentement émerger le malaise des femmes au foyer, dont les grossesses non désirées sont l'une des sources. Après le procès pour infanticide des époux Bac et la publication de l'enquête de Jacques Derogy (*Des enfants malgré nous*), Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, médecin et catholique progressiste, fonde en mars 1956 la **Maternité heureuse**, avec l'aide de protestantes (Évelyne Sullerot), de franc-maçonnnes (Yvonne Dornès) et de femmes de lettres (Clara Malraux). Mettant l'accent sur le bonheur familial, l'association ne heurte pas de front la loi de 1920 (*chap. 27*) mais son but est de convertir l'opinion publique et les milieux influents au contrôle des naissances.

### 2.3. Immobilisme ou contraintes ?

Déposées en 1956 par des députés socialistes et radicaux, trois propositions de loi favorables à la **contraception** rencontrent l'**opposition conjugée des catholiques et des communistes**, ces derniers dénonçant «le néo-malthusianisme réactionnaire» et «les vices de la bourgeoisie». De même, malgré la mobilisation des associations féministes et plusieurs propositions de loi, **rien n'aboutit pour réformer le droit de la famille** dans un sens plus égalitaire. Les **efforts pour obtenir davantage de femmes**

**élues** sont également **vains**, les partis et l'opinion publique considérant que femme et politique ne riment pas ensemble. La vie de bien des Françaises reste difficile (*dossier 2*).

La réalité est cependant plus nuancée que l'image d'immobilisme et d'incompétence diffusée par les promoteurs de la V<sup>e</sup> République. Malgré la succession de 24 gouvernements en douze ans, la IV<sup>e</sup> République présente un **bilan non négligeable**: reconstruction du pays, mise en route de l'Europe, réformes sociales comme la 3<sup>e</sup> semaine de congés payés. Le gouvernement Mendès France (juin 1954-février 1955) inaugure un nouveau style politique et met fin à la longue guerre d'Indochine (accords de Genève signés le 20 juillet 1954), mais il est mis en minorité après les premiers attentats en Algérie. Celui de Front républicain (février 1956-mai 1957), réformateur et dirigé par le socialiste Guy Mollet, engage la décolonisation pacifique de l'Afrique noire mais envoie les soldats du contingent en Algérie où l'armée mène une guerre féroce contre les nationalistes du FLN et les populations civiles algériennes (*chap. 32, dossier 1*).

Parce que les Français restent attachés à leur Empire et que les colons refusent toute concession, la IV<sup>e</sup> République **ne sait pas répondre aux revendications nationalistes des colonies**. L'insurrection du 13 mai 1958, où les Français d'Algérie réclament une politique de fermeté et acclament le **général de Gaulle**, permet à ce dernier de **revenir au pouvoir**. Investi par une majorité de parlementaires le 1<sup>er</sup> juin, il obtient le lendemain les pleins pouvoirs pour six mois, afin de préparer une nouvelle constitution et de trouver une solution au problème algérien.

## 3 Nouvelle République, nouvelle société

### 3.1. République gaulliste, république masculine

La Constitution de la V<sup>e</sup> République est adoptée par référendum le 28 septembre 1958 (près de

80% de oui). Le régime reste parlementaire (gouvernement responsable devant l'Assemblée nationale) mais les **pouvoirs de l'exécutif** sont **renforcés**, notamment ceux du président de la République qui nomme le Premier ministre, peut dissoudre l'Assemblée, recourir au référendum et obtenir exceptionnellement les pleins pouvoirs (article 16). Destiné à dégager une majorité gouvernementale solide, le choix du scrutin majoritaire uninominal à deux tours pour les législatives est défavorable aux candidatures féminines. Le **taux de féminisation** de l'Assemblée nationale, comme d'ailleurs celui du Sénat, tombe **en dessous de 2 %**. Comme on a pu le souligner, la V<sup>e</sup> République est, du moins à ses débuts, une «République des mâles».

Premier président de la V<sup>e</sup> République, élu pour sept ans par un collège de 80 000 grands électeurs, de Gaulle interprète la Constitution dans un sens présidentieliste, faisant appel aux Français pour approuver sa politique d'autodétermination puis d'indépendance en Algérie (accords d'Évian signés le 18 mars 1962). Après l'attentat manqué du Petit-Clamart – les ultras de l'Algérie française cherchent à éliminer le «traître» –, il propose une **modification du mode d'élection du président de la République** (au suffrage universel). Malgré une large opposition parmi les juristes et les parlementaires, la réforme est adoptée par référendum le 28 octobre 1962. À chaque scrutin, les Françaises, plus encore que les Français, soutiennent le président ou le parti du président.

### 3.2. Croissance économique et mutations sociales

Popularisée par Jean Fourastié, l'expression «**Trente Glorieuses**» souligne que la France des années 1950, et plus encore celle des années 1960, change sous bien des aspects: taux de croissance élevés (soutenus par l'État qui intervient aussi dans l'aménagement du territoire), modernisation agricole et industrielle, chute de l'emploi agricole au profit de l'emploi tertiaire,

augmentation de la productivité du travail, essor du niveau de vie et émergence d'une consommation de masse, urbanisation et construction de grands ensembles au confort enviable, développement des loisirs. Ces mutations s'accompagnent d'un recul de la pratique religieuse, même si la très grande majorité des enfants sont baptisés (82 % en 1958, 73 % en 1968).

Les Français des années 1960 vivent mieux que ceux des années 1950. Leurs enfants (et surtout leurs filles) sont de plus en plus nombreux dans l'enseignement secondaire et supérieur, et les nouveaux lycées sont d'emblée mixtes. Issue du *baby-boom*, la jeunesse, nombreuse et courtisée par les médias (*Salut les copains*, *Mlle âge tendre*), se détourne des modèles parentaux – dont celui de la mère au foyer –, choisit sa musique et ses « idoles » qui inspirent de nouvelles modes vestimentaires et de nouveaux rapports amoureux. Une frange se politise avec les guerres d'Algérie puis du Vietnam, la rupture sino-soviétique, les guérillas d'Amérique latine.

Les femmes sont à la fois bénéficiaires (allègement des tâches domestiques, extension des services de l'État, emplois) et partie prenante des évolutions en cours. Elles ont moins d'enfants (fin du *baby-boom* en 1964) et le nombre d'actives commence à augmenter, gagnant 540 000 unités entre 1962 et 1968. De plus en plus salariées, les femmes travaillent dans les industries traditionnelles (textile, confection, alimentation) mais aussi dans les nouvelles usines d'équipement électroménager, et plus encore dans le tertiaire public (enseignement, santé, services sociaux).

### 3.3. 1965, année des femmes ?

Au début des années 1960, les campagnes en faveur de la réforme du régime matrimonial et plus encore de la libéralisation de la contraception connaissent une audience de plus en plus large. Derrière le groupe de Grenoble qui franchit le pas de l'illégalité, le Mouvement français pour le planning familial (nom adopté en 1960

par la Maternité heureuse) ouvre des centres d'accueil et s'appuie sur un réseau de médecins prescripteurs de contraceptifs importés de l'étranger. Les adhésions et les soutiens affluent. Le front du refus se fissure, l'UFCS se déconfectionnalisant et le PCF se déstalinisant. Candidat de la gauche unie aux élections présidentielles de 1965, soutenu par le jeune Mouvement démocratique féminin qui entend associer féminisme et socialisme, François Mitterrand fait de la contraception une question politique.

La nécessité de légiférer allait conduire à la loi Neuwirth autorisant la contraception, premier acquis malgré ses imperfections (décembre 1967). De même, la réforme du Code civil de juillet 1965 permet aux femmes d'ouvrir un compte en banque ou de prendre un emploi sans autorisation maritale, mais maintient de nombreuses prérogatives du chef de famille. Les débats sur le travail des mères et la nécessité ou non de droits particuliers pour les travailleuses – la question divise syndicats et mouvements de femmes – conduit en septembre 1965 à la création d'un organisme consultatif qui allait devenir le Comité du travail féminin. Période d'ouverture pour les femmes et les jeunes, les années 1960 sont ainsi marquées par une forte tension entre tradition et modernité, notamment en ce qui concerne les rôles sexués et les comportements sexuels.

#### Pour en savoir plus

- SYLVIE CHAPERON, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Fayard, 2000.
- CLAIRE DUCHEN, *Women's Rights and Women's Lives in France, 1944-1968*, Routledge, 1994.
- WILLIAM GUÉRAICHE, *Les femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Éditions de l'Atelier, 1999.
- YVONNE KNIBIEHLER, *La révolution maternelle depuis 1945*, Perrin, 1997.
- DOMINIQUE LOISEAU, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, 1996.

## 1/ Une intellectuelle en son siècle (1908-1986)



Simone de Beauvoir à son bureau en 1953

L'enfance de Simone se déroule dans l'atmosphère de la haute bourgeoisie de l'époque, pétrie par la culture de l'apparat, les conventions vieillies et un catholicisme intransigeant. Le cours privé *Désir*, où les filles Beauvoir passent toute leur scolarité, se soucie surtout de piété et de bonne conduite. La situation de la famille s'étant détériorée avec la guerre, les filles Beauvoir doivent faire des études pour acquérir un métier, une chance pour Simone qui a la passion du travail intellectuel. Elle obtient son baccalauréat en 1925 puis se hisse au niveau des meilleurs agrégatifs, décrochant la deuxième place à l'agrégation de philosophie de 1929. L'été suivant, elle noue une relation très libre avec Sartre. Sans jamais cohabiter, ni se priver d'autres liaisons amoureuses, ils restent des compagnons privilégiés jusqu'à leur mort. Ce modèle de couple en a inspiré bien d'autres.

La guerre met fin à son inconscience politique. Elle devient, aux côtés de Sartre et avec la tribune des Temps modernes, une intellectuelle engagée dans tous les combats du siècle. Le Deuxième Sexe qui sort en 1949 l'engage durablement du côté des femmes. Elle prend position contre la guerre d'Algérie et dénonce la torture. Elle est membre du tribunal Russell qui s'attaque aux atrocités commises par les Américains lors de la guerre du Vietnam. Après mai 1968, elle soutient les gauchistes et leur presse attaquée par le gouvernement. Bientôt le Mouvement de libération des femmes accapare toute son attention : elle participe à presque toutes les initiatives des féministes révolutionnaires.

elle soutient les gauchistes et leur presse attaquée par le gouvernement. Bientôt le Mouvement de libération des femmes accapare toute son attention : elle participe à presque toutes les initiatives des féministes révolutionnaires.

## 2/ Un ouvrage précurseur

Ouvrage décisif, *Le Deuxième Sexe* paraît chez Gallimard en deux volumes (*Les faits et les mythes* et *L'expérience vécue*). Se souciant peu des droits civils et politiques, Simone de Beauvoir met l'accent sur la vie privée, intime et sexuelle des femmes. Les chapitres correspondants font scandale en 1949 mais nourriront bientôt les débats d'un nouveau féminisme. Les références indiquées sont celles de la version de poche.

« On ouvre aux femmes les usines, les bureaux, les facultés, mais on continue à considérer que le mariage est pour elles une carrière des plus honorables qui les dispense de toute autre participation à la vie collective [...]. Tout encourage encore la jeune fille à attendre du "prince charmant" fortune et bonheur plutôt qu'à tenter seule la difficile et incertaine conquête [...].

Le privilège économique détenu par les hommes, leurs valeurs sociales, le prestige du mariage, l'utilité d'un

appui masculin, tout engage les femmes à vouloir ardemment plaire aux hommes. Elles sont encore dans l'ensemble en situation de vassalité. Il s'ensuit que la femme se connaît et se choisit non en tant qu'elle existe pour soi mais telle que l'homme la définit. Il nous faut donc la décrire d'abord telle que les hommes la rêvent puisque son être-pour-les-hommes est un des facteurs essentiels de sa condition concrète. »

*Le Deuxième Sexe*, Gallimard, 1972, 1, « Histoire IV », p. 181-184.

« Le vocabulaire érotique des mâles s'inspire du vocabulaire militaire : l'amant a la fougue d'un soldat, son sexe se bande comme un arc, quand il éjacule il "décharge", c'est une mitrailleuse, un canon ; il parle d'attaque, d'assaut, de victoire. [...] En fait, la situation privilégiée de l'homme vient de l'intégration de son rôle biologiquement agressif à sa fonction sociale de chef, de maître ; c'est à travers celle-ci que les différences physiologiques prennent tout leur sens. »

*Ibid.*, 1972, 1, « L'initiation sexuelle de la femme », p. 439.

« Entre femmes l'amour est contemplation ; les caresses sont destinées moins à s'approprier l'autre qu'à se recréer lentement à travers elle ; la séparation est abolie, il n'y a ni lutte, ni victoire, ni défaite ; dans une exacte réciprocité chacune est à la fois le sujet et l'objet, la souveraine et l'esclave ; la dualité est complicité. »

*Ibid.*, 1972, 1, « La lesbienne », p. 499.

«Il y a en France chaque année autant d'avortements que de naissances. C'est un phénomène si répandu qu'il faut le considérer comme un des risques normalement impliqué par la condition féminine. Le code s'obstine cependant à en faire un délit : il exige que cette opération délicate soit exécutée clandestinement. [...] C'est au contraire sous sa forme actuelle qu'il fait courir à la femme de grands risques. Le manque de compétence des "faiseuses d'ange", les conditions dans lesquelles elles opèrent, engendrent quantité d'accidents, parfois mortels. La maternité forcée aboutit à jeter dans le monde des enfants chétifs, que leurs parents seront incapables de nourrir, qui deviendront les victimes de l'Assistance publique, ou des "enfants martyrs". [...]

Que l'enfant soit la fin suprême de la femme, c'est là une affirmation qui a tout juste la valeur d'un slogan publicitaire. [...] Il n'y a pas de mère "dénaturée" puisque l'amour maternel n'a rien de naturel : mais précisément à cause de cela, il y a de mauvaises mères.»

*Ibid.*, 1976, 2, «La mère», p. 135-136 et p. 197.

### 3/ La réception du Deuxième Sexe en 1949

Immergée en pleine Guerre froide, la réception du Deuxième Sexe est polarisée par la double attaque des intellectuels catholiques (François Mauriac) et communistes. Mais les chrétiens progressistes (Esprit), les intellectuels de gauche et les intellectuelles soulignent l'audace de l'ouvrage.

«Nous avons littérairement atteint les limites de l'abject [...] C'est l'ipéca qu'on nous ingurgitait, quand nous étions enfants, pour nous faire vomir. Voilà le moment peut-être, de la dernière nausée : celle qui délivre. [...] Le sujet traité par Simone de Beauvoir : "L'initiation sexuelle de la femme" est-il à sa place au sommaire d'une grave revue philosophique et littéraire? Ne sommes-nous pas ici les

victimes d'une équivoque, d'une confusion exploitée par des directeurs de la conscience moderne qui obéissent à un plan préconçu? Nous souhaiterions que, sur ce sujet, la parole fût donnée [...] à tous les chrétiens de vingt ans.»

Éditorial de FRANÇOIS MAURIAC, *Le Figaro*, 30 mai 1949.

«En gros, et dans la mesure où j'y peux entendre quoi que ce soit, ayant décidé d'émanciper la femme – "frustrée de sa transcendance", comme elle dit –, M<sup>me</sup> de Beauvoir compose, à cette fin louable, un petit précis d'éducation sexuelle. [...] En admettant qu'une idée aussi singulière lui vienne jamais à l'esprit, j'imagine le franc-succès de rigolade qu'obtiendrait M<sup>me</sup> de Beauvoir dans un atelier de Billancourt, par exemple en exposant son programme libérateur de "défrustration".»

MARIE-LOUISE BARRON, «De Simone de Beauvoir à *Amour digest*. Les croisés de l'émancipation par le sexe», *Les Lettres françaises*, 23 juin 1949.

«Un psychologisme plus intrépide encore que celui des freudiens l'engage à toujours minimiser le facteur physiologique (il n'y a pas d'instinct maternel, de fatalité homosexuelle, etc.) au profit de l'attitude avec laquelle la liberté saisit et assume une situation donnée.»

EMMANUEL MOUNIER, «La condition humaine», *Esprit*, n° 12 décembre 1949.

«Tout est mis en œuvre pour que les femmes, créatures serves, prennent enfin conscience de leur servage, de l'humiliation d'être femme, de ce qu'il y a de dégradant, d'abominable, dans un destin où elles sont dépossédées d'elles-mêmes et, fût-ce avec leur consentement, utilisées.»

DOMINIQUE AURY, «Le visage de la Méduse», *Contemporain*, décembre 1950.

Pistes d'exploitation

#### Enseignement secondaire

► Doc. 2 : quelles sont les principales caractéristiques de la vie des femmes décrites dans ces extraits? Y en a-t-il qui vous paraissent encore d'actualité?

► Doc. 3 : les réactions au livre de Simone de Beauvoir dépendent-elles de l'engagement politique à droite ou gauche? D'où viennent les réactions argumentées et quelles sont-elles?

### 1/ La peur au ventre

Préface par Simone de Beauvoir, *La grand' peur d'aimer est un des ouvrages publiés, au début des années 1960, par des militantes ou militants du Planning familial pour alerter de nouveau l'opinion publique sur la nécessité d'abroger la loi de 1920 (chap. 27). Son auteure Marie-Andrée Lagroua, gynécologue mariée au pédiatre Benjamin Weill-Hallé, catholique progressiste et mère de trois enfants, est la fondatrice en 1956 de la Maternité heureuse qui allait devenir le Planning familial. Parmi les expériences qui l'ont conduite à s'engager en ce sens, deux sont déterminantes : l'indignation ressentie par l'étudiante en médecine à la fin des années 1930 devant la souffrance infligée volontairement aux avortées qui échouent à l'hôpital (curetage sans anesthésie) : la rencontre en 1947 aux États-Unis avec la pionnière du birth control Margaret Sanger. La cinquantaine de cas présentés avec empathie dans l'ouvrage disent, comme les mots de l'époque (« tomber enceinte », « être prise »), le poids des grossesses non désirées. L'expérience de la plupart des femmes des années 1950 est aussi marquée par la douleur de l'enfantement. Dans les maternités du baby-boom qui accueillent de plus en plus de parturientes – un enfant sur deux naît à domicile en 1952, 14 % en 1962 –, les accouchements à la chaîne sont traumatisants (cris, anonymat) et les normes médicales imposées avec rigidité. Dans ce contexte, l'accouchement dit psychoprophylactique, importé d'URSS par le Dr Lamaze en 1951, redonne dignité aux femmes qui accouchent et prête attention à leur vécu, même si l'effet est plus mitigé que ne le dit la propagande (diffusée notamment par l'Union des femmes françaises d'obédience communiste). Malgré le rejet initial de l'Ordre des médecins, la pratique se diffuse, acceptée par le pape et remboursée par la Sécurité sociale en 1956.*

#### Introduction

«Ce n'est pas pour eux [ceux qui ne voient pas] que je livre ces observations personnelles, mais pour les gens de bonne foi, pour ceux qui ne savent pas mais qui acceptent de voir. Les couples en France sont désarmés devant les difficultés sexuelles. Ils ne savent où aller pour demander un conseil de birth control : le Planing [sic] familial est inaccessible et les médecins ne sont pas plus éduqués que leurs malades. Tout cela crée une situation de fait déplorable, désunit les ménages et brise la vie des femmes. C'est ce que l'on retrouve pêle-mêle dans mes observations.»

**Cas de Mme C.** (31 ans, huit enfants de douze ans à un mois, deux opérations au ventre, utilisation sans succès du retrait par le mari)

«Trente et un ans, elle en paraît je ne sais combien plus. Un joli visage au départ mais déjà si ravagé par la fatigue et les souffrances! – Et bien entendu, Docteur, c'est moi qui fais tout à la maison. [...] De la besogne, toujours de la besogne. Et dès que j'ai un gosse, j'ai peur d'en avoir un autre, et, en effet, ça recommence toujours. Quelquefois je trouve que la vie est si dure que je préférerais mourir [...] – Et votre mari? – Mon mari, il n'est pas méchant [...] mais les gosses, ça ne le regarde pas, ni le travail à la maison [...]. Docteur, il faudrait que je cesse d'en avoir comme cela tout le temps, parce que je sens que je vais devenir méchante à force de souffrir, d'être lasse et de m'abrutir. Je vis comme une bête et une femme n'est pas faite pour vivre comme ça. Il doit y avoir un moyen d'éviter ça et les docteurs devraient le savoir.»

MARIE-ANDRÉE LAGROUA WEILL-HALLÉ, *La grand' peur d'aimer*. Journal d'une femme médecin, Julliard, 1960.

«Les travaux du physiologiste russe Pavlov sont à l'origine de cette méthode. Elle consiste dans une éducation physique et psychique de la femme, pendant les dernières semaines de la grossesse et elle ne requiert l'usage d'aucun médicament. Elle ne fait courir, de ce fait, aucun risque ni à la mère, ni à l'enfant. [...]

Cette méthode, spécifiquement russe, dans son origine et son essence, est applicable dans tous les pays, aussi bien dans les maternités des villes qu'à domicile et en milieu rural. [...]

Une éducation rationnelle de la femme enceinte est indispensable. Il faudra l'instruire de l'évolution de la grossesse et du mécanisme de l'accouchement, des moyens propres à abolir la douleur soi-disant fatale liée à la contraction de l'utérus en travail, lui souligner le danger des rencontres stupides et des lectures erronées, et faire ainsi d'elle l'instrument contrôlant, régularisant, dirigeant de son propre accouchement.

Ainsi, elle apprendra à accoucher, comme elle a appris dans son enfance à lire et à écrire.»

Préface du docteur FERNAND LAMAZE, *Accoucher sans douleur par la méthode psychoprophylactique*, Union des femmes françaises, brochure sans date (probablement début 1955).

## 2/ Entre dépendance et autonomie

Les années 1950 constituent sans doute l'apogée du modèle féminin de mère-ménagère, avec moins de femmes actives qu'au début du siècle (6,6 millions contre 7,7). Sacrée reine du foyer (publicité, opinion commune) et exerçant bien souvent une autorité de fait, l'épouse reste dans la dépendance du mari chef de famille, le droit traduisant une conception hiérarchisée de la famille, alors dominante. Cependant, le travail (notamment salarié) et l'engagement militant sont pour les femmes des moyens d'acquiescer plus d'autonomie. Entre 1965 et 1985, plusieurs lois construisent l'égalité des époux dans le mariage.

« Art. 213 : Le mari est le chef de famille. Il exerce cette fonction dans l'intérêt commun du ménage et des enfants. La femme concourt avec le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille [...] »

Art. 215 : Le choix de la résidence de la famille appartient au mari ; la femme est obligée d'habiter avec lui, et il est tenu de la recevoir.

Art. 216 : La femme mariée a pleine capacité de droit. L'exercice de cette capacité n'est limité que par le contrat de mariage et par la loi.

Art. 223 : La femme peut exercer une profession séparée de celle de son mari, à moins que ce dernier ne s'y oppose.

Art. 373 : Cette autorité [sur les enfants] appartient au père et à la mère. Durant le mariage, elle est exercée par le père en sa qualité de chef de famille.

Art. 1421 : Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner, hypothéquer sans le concours de la femme.

Art. 1428 : Le mari a l'administration de tous les biens personnels de la femme. »

Extraits du Code civil (texte en vigueur à la fin des années 1950).

## 3/ Peu d'élues pour défendre les droits des femmes

La citoyenneté politique, acquise par les Françaises en 1944, leur confère un double droit : celui de voter et celui d'être éligible (représenter les électeurs). À la Libération, les partis politiques (notamment le PCF) font des efforts pour présenter des candidates, la plupart résistantes ou femmes de résistants. Dès les années 1950, et plus encore après l'installation de la V<sup>e</sup> République, les élues ne sont plus qu'une poignée qui a du mal à se faire entendre. Il faut attendre les années 1980 (Assemblée nationale) et 1990 (Sénat) pour retrouver les taux de féminisation des années 1945-1946. Les lois récentes sur la parité ont permis de les dépasser (chap. 36, dossier 3).

### Assemblée nationale

Élections	Femmes/sièges	%
<b>IV<sup>e</sup> République</b>		
Octobre 1945	33/586	5,6
Juin 1946	30/586	5,1
Novembre 1946	42/618	6,8
Juin 1951	22/627	3,5
Janvier 1956	19/596	3,2
<b>V<sup>e</sup> République</b>		
Novembre 1958	9/586	1,5
Novembre 1962	8/482	1,6
Mars 1967	10/487	2,0

### Conseil de la République ou Sénat

Élections	Femmes/sièges	%
<b>IV<sup>e</sup> République</b>		
Décembre 1946	21/314	6,7
Novembre 1948	12/320	3,8
Mai 1952	9/319	2,8
Juin 1955	9/319	2,8
Juin 1958	6/314	1,9
<b>V<sup>e</sup> République</b>		
Avril 1959	5/307	1,6
Septembre 1962	5/274	1,8
Septembre 1965	5/274	1,8

D'après JANE JENSON et MARIETTE SINEAU, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995.

### Enseignement secondaire

► Doc. 1 : qui est et quel est l'objectif de Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé ? À quelles réalités renvoie le titre de son ouvrage ? Pourquoi la méthode d'accouchement psychoprophylactique (chercher

la définition) est-elle en son temps révolutionnaire ?

► Doc. 2 : montrer que le Code civil traduit une conception hiérarchisée de la famille. Quels peuvent en être les effets sur le quotidien des femmes ? Par quels

moyens non juridiques peuvent-elles acquiescer plus d'autonomie ?

► Doc. 3 : que traduisent les données des deux tableaux. Quelles en sont les conséquences pour les femmes élues et pour les droits des femmes ?

# Chapitre 36

## La France de 1968 au début du XXI<sup>e</sup> siècle

Les cinq dernières décennies ont vu une transformation profonde de la vie des femmes et de leur place dans la société française.

### 1 Les années soixante-huit

#### 1.1. Une ouverture des possibles dans les années 1960

Dans la V<sup>e</sup> République présidée depuis janvier 1959 par le général de Gaulle, les transformations sociales et culturelles sont le terreau d'une **mutation en profondeur de la condition des Françaises** auscultée dès les années 1960 par les sociologues, dans des émissions de radio et de télévision ou encore dans les collections « femmes » chez les éditeurs (Denoël-Gonthier crée la première en 1963, dirigée par Colette Audry). À la télévision, la campagne pour les élections présidentielles de 1965 (pour la première fois au suffrage universel) fournit au candidat de la gauche unie, François Mitterrand, l'occasion d'avancer des propositions audacieuses : le droit d'avoir des enfants dans des conditions satisfaisantes et donc la légalisation de la contraception. De Gaulle est cependant réélu au second tour.

À partir de 1965, l'augmentation de l'activité féminine entre 20 et 55 ans est notable et le phénomène s'accroît après 1968, parallèlement à la diminution de la natalité constatée dès 1964. L'urbanisation et la tertiarisation marquent les vies féminines. La scolarisation des filles se développe mais une grande partie des établissements restent non mixtes. Après 1968, pour la

première fois, il y a **plus de bacheliers que de bacheliers**.

Les normes se déplacent : l'image de la femme au foyer ne domine plus, celle de la **femme active** s'impose progressivement. Le droit civil lui-même est modifié : en 1965, les femmes obtiennent l'autorisation d'ouvrir un compte postal ou bancaire sans l'autorisation de leur père ou de leur mari. Des écrits de « femmes ordinaires » montrent leur **affirmation comme sujets** et l'écllosion d'une conscience de genre. Les événements marquants sont traduits dans des textes autobiographiques et des journaux intimes de travail et de grève, comme le *Journal d'un groupe d'ouvrières de Montpellier* – écrit à l'initiative d'une jeune OS (ouvrière spécialisée) dans une entreprise sous-traitante d'IBM fabriquant des câbles et des soudures pour ordinateurs.

C'est dans ce contexte que surviennent les premiers incidents dans les résidences universitaires (en 1965 à Antony, dans la banlieue parisienne), où les filles revendiquent la liberté de circuler à l'égal des garçons.

#### 1.2. Mai-juin 1968 : désir d'égalité et rupture du consentement

Les événements de mai-juin 1968 débutent à Paris le 3 mai par un cycle de manifestations étudiantes et d'affrontements avec la police culminant lors de la « nuit des barricades » au Quartier latin (10-11 mai). La participation féminine aux manifestations est d'emblée importante. Si l'on scrute les nombreuses photographies de l'époque, on voit **filles et femmes au coude à coude avec les autres manifestants**, affirmant ainsi